Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

2 OCTOBRE 2026 - N°4281 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

BUXEROLLES

Concert d'exception avec Antoine Duléry

À l'occasion du Festival des Coréades 2026, qui mettra à l'honneur le compositeur Antonio Vivaldi, sera proposé un concert exceptionnel avec 5 solistes et 150 choristes, présenté par Antonio lui-même, incarné par le célèbre comédien Antoine Duléry.

p. 6

POITIERS

S.O.S Amitié cherche des bénévoles

P. 4

MONTMORILLONNAIS

Santé mentale : des actions sur le territoire

P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'église Saint-Nicolas de Puy-Hardy

P. 10

Prêt-à-porter : « se réinventer, pour continuer d'exister »



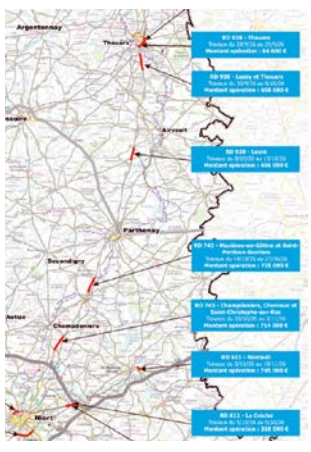
Basé à Poitiers, le Groupe Carmel a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire afin de sécuriser son activité, d'adapter son organisation et d'accélérer la transformation de son modèle. P. 2

DEUX-SÈVRES

De gros chantiers d'ici fin novembre

Le Département des Deux-Sèvres engage d'importants travaux structurels sur le réseau routier départemental, à travers l'ensemble du territoire, pour un montant de 7.596.000 €.

P. 11



FUTUROSCOPE

Le programme des 40 ans se précise

L'année 2027, celle des 40 ans du Parc, s'annonce riche en nouveautés au Futuroscope, avec de nouvelles animations et de nombreux rendez-vous pour surprendre les visiteurs.

P. 3



Économie Entreprise familiale créée en 1981, le Groupe Carmel engage une nouvelle phase de son histoire. Face aux profondes mutations du commerce de l'habillement, le Groupe a sollicité l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire afin de sécuriser son activité, d'adapter son organisation et d'accélérer la transformation de son modèle.

Spécialiste du prêt-à-porter, le Groupe Carmel veut se réinventer pour continuer d'exister

POITIERS

Il y a 45 ans, les parents de Charles Lassale ouvraient leur premier magasin à Chauvigny, à l'est de Poitiers. En 2016, leur fils reprenait les rênes de l'entreprise familiale avec son épouse Isabelle Guillerm-Lassalle. Aujourd'hui, le groupe Carmel compte huit magasins à Poitiers, Limoges, Chartres et Orléans, et emploie plus de 60 personnes. Mais le modèle du commerce de vêtements a profondément changé depuis les débuts de l'entreprise. Et Carmel doit, lui aussi, se réinventer.

« *Aider chacun à se sentir bien dans ses baskets, avec des vêtements qui durent* » : la formule résume toujours l'ambition affichée par le groupe. Mais pour continuer à la faire vivre, les dirigeants savent qu'il ne suffit plus d'aligner des vêtements sur des portants.

Comme beaucoup d'acteurs de l'habillement, le groupe Carmel fait face à une accumulation de difficultés. La concurrence du commerce en ligne s'est installée durablement, tandis que l'essor de l'ultra fast fashion a modifié les habitudes d'achat. Dans le même temps, la baisse du pouvoir d'achat conduit les ménages à arbitrer davantage leurs dépenses, notamment dans l'habillement.

À cela s'ajoutent les conséquences de la crise sanitaire. Les magasins avaient été fermés durant cinq mois pendant le Covid et le groupe rembourse encore aujourd'hui les prêts garantis par l'État (PGE) contractés à cette période. La hausse des charges pèse également sur la rentabilité.

À Poitiers, ces difficultés se doublent de celles du centre-ville. La fermeture du parking Notre-Dame aurait ainsi entraîné, selon le groupe, une baisse de 30 % de la fréquentation de son magasin dans les mois qui ont suivi, en 2024.

Le phénomène dépasse largement Carmel. Plusieurs enseignes ont quitté les rues du centre-ville ces derniers mois, laissant des locaux commerciaux vacants. Rue des Cordeliers, le groupe a lui-même fermé ces dernières semaines ses magasins Tommy Hilfiger et Havane, avec la volonté de concentrer ses moyens sur les activités présentant, selon ses dirigeants, les meilleures perspectives.

La fermeture récente de la librairie Gibert, une institution implantée depuis 80 ans, illustre également les difficultés auxquelles est confronté le commerce du centre de Poitiers.

Pour les commerçants, la question est désormais de savoir comment faire revenir les clients dans les boutiques alors que, pour une partie d'entre eux, venir faire ses achats en ville est devenu plus compliqué, voire vécu comme une corvée.

C'est précisément sur ce terrain que Carmel veut agir. Ces derniers mois, le groupe a multiplié les échanges avec ses clients, ses fournisseurs, les élus et les acteurs du commerce local, notamment l'association Poitiers le Centre.

« *L'idée qui ressort de ces discussions est simple : il faut donner une autre raison de pousser la porte d'un magasin. Un atelier mère-fille, une séance de colorimétrie, un rendez-vous avec un créateur autour d'un café, un service de réparation de vêtements ou de chaussures, de la personnalisation, de l'upcycling… Plusieurs pistes sont sur la table. Le magasin de demain ne peut plus être uniquement un lieu d'achat. Il doit devenir un espace de services, de conseils, d'expériences et de rencontres* », défendent les deux dirigeants.



Charles Lassale et Isabelle Guillerm Lassale, respectivement président et directrice générale du Groupe Carmel, entendent se montrer combatifs dans l'adversité. *Olivier JAUNAY*

Le groupe envisage également de développer davantage le conseil personnalisé, le relooking, les ateliers de couture, la seconde main, les événements privés ou encore l'accueil de créateurs et d'artistes. L'objectif est de faire du commerce une expérience, et non plus seulement une transaction.

La location de vêtements fait également partie des idées étudiées. Pourquoi ne pas louer une tenue de ski ou un costume pour un mariage plutôt que l'acheter pour une utilisation ponctuelle ? D'autres services, comme la blanchisserie ou l'entretien des vêtements et des chaussures, sont également envisagés.

L'objectif est de multiplier les occasions de contact avec les clients et de répondre à de nouveaux usages.

De la boutique au « lieu de vie »

Cette transformation pourrait également passer par les collaborations locales. Carmel a déjà travaillé avec le Republic Corner, installé à proximité de ses magasins de la rue de la République, à Poitiers, et envisage de renouveler ce type de partenariat pour contribuer à faire connaître davantage ce secteur situé au nord de la ville.

Le groupe travaille par ailleurs avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Ademe sur les évolutions de son activité.

En parallèle, l'entreprise veut accélérer sur le numérique : développement de la vente en ligne, marketing digital, modernisation des outils informatiques et développement de l'activité auprès des professionnels doivent compléter la présence physique des magasins.

Cette transformation intervient alors que le groupe traverse une période économique délicate et a engagé une procédure de redressement judiciaire destinée à lui permettre de préserver son activité et ses emplois, tout en consolidant les magasins et activités jugés les plus pérennes.

Pour Charles Lassale et Isabelle Guillerm-Lassale, respectivement président et directrice générale de l'entreprise, cette étape doit surtout permettre de faire évoluer le modèle sans renier ce qui constitue l'identité de l'entreprise depuis ses débuts. « *Notre priorité est de nous adapter pour préserver ce qui fait la force du groupe Carmel : ses équipes, ses clients, son ancrage local et son savoir-faire* », concluent-ils.

Olivier JAUNAY

Regard d'un moine

L'Église et la culture aujourd'hui, en France



Frère Jean-Pierre Longeat. *M.-B. ROY*

Quand la culture et l'Église parlaient d'une même voix

Il fut un temps où l'Église et la culture française semblaient parler une langue commune. Les cathédrales, la musique, la peinture, la littérature, la philosophie, les fêtes populaires portaient les traces d'un christianisme qui avait profondément façonné l'imaginaire collectif. Même ceux qui ne croyaient pas vivaient encore, souvent sans le savoir, dans un monde dont les références étaient largement chrétiennes. Il reste d'ailleurs de belles empreintes de cette culture commune dans l'architecture, les arts plastiques, la littérature et la musique, souvent relayés par d'autres instances que l'Église catholique en tant que telle.

Renouveler la présence de l'Église

Aujourd'hui, la culture contemporaine s'est fortement émancipée du christianisme et l'Église n'y prête plus un aussi grand intérêt. Une nouvelle présence de l'Église catholique est très nécessaire dans le paysage contemporain. Car la culture ne se réduit pas à l'industrie du divertissement ni à l'actualité des réseaux sociaux et des chaînes d'information. Elle est ce par quoi une société cherche à dire ce qu'est l'homme, ce qui mérite d'être aimé, ce qui donne sens à une vie, ce qui peut être espéré lorsque tout semble s'effondrer. Or, sur ces questions, le christianisme n'est nullement devenu muet.

Un trésor à partager

L'Église possède un immense trésor : une tradition de pensée, de beauté, d'écriture, de musique, d'art et de sagesse spirituelle qui demeure disponible. Mais encore faut-il qu'elle ose la faire entrer dans la conversation contemporaine, non comme un patrimoine à conserver pieusement sous vitrine, mais comme une parole capable de rencontrer les questions profondes de notre temps. Il s'agit d'habiter les lieux où se cherchent aujourd'hui la beauté et la vérité : les universités, les théâtres, les musées, les maisons d'édition, les écoles d'art, le cinéma, la littérature, mais aussi les nouveaux espaces numériques, et d'accepter que les bâtiments-églises puissent être ouverts pour ce dialogue. Et surtout, y rencontrer les hommes et les femmes qui créent, qui cherchent, qui doutent, qui espèrent — sans leur demander d'abord d'entrer dans nos catégories.

Aller à la rencontre sans s'imposer

Une Église présente dans la culture ne serait donc pas une Église qui chercherait à imposer ses réponses.

Ce serait une Église qui accepterait de poser avec les autres les grandes questions : qu'est-ce qu'une vie réussie ? Qu'est-ce qu'aimer ? Qu'est-ce que mourir ? Pourquoi la beauté nous bouleverse-t-elle ? Et d'où vient cette étrange espérance qui, parfois, surgit au cœur même de nos désillusions ?

> **« L'avenir de l'Église en dialogue avec la culture pourrait être celui d'une présence discrète, créatrice et fraternelle.**

Peut-être est-ce précisément là que la culture, aujourd'hui, a besoin de l'Église : non pour qu'elle lui rappelle ce qu'elle fut autrefois, mais pour qu'elle l'aide à ne pas oublier que l'homme est toujours plus grand que ce qu'il produit, consomme ou possède, et qu'elle cherche ainsi à mettre en valeur le goût de la beauté, de la pensée et de la relation.

Fr. Jean-Pierre LONGEAT
moine de Ligugé

Économie L'année 2027, celle des 40 ans du Parc, s'annonce riche en nouveautés au Futuroscope, avec de nouvelles animations et de nombreux rendez-vous destinés à renouveler le plaisir de la découverte et à surprendre les visiteurs. Sans oublier l'ouverture d'un nouvel hôtel.

Le Futuroscope s'apprête à fêter ses 40 ans

CHASSENEUIL-DU-POITOU/JAUNAY-MARIGNY

Ces dernières années ont été intenses au parc du Futuroscope, et celles à venir le seront également. Le plan d'investissement Vision 2025, doté de 304 millions d'euros, soutenu par la Banque des Territoires, la SEM Patrimoniale de la Vienne et la Compagnie des Alpes, a permis la réalisation du parc aquatique Aquascope, la création d'attractions phares comme le roller-coaster Objectif Mars, Chasseurs de Tornades et Mission Bermudes, deux hôtels thématisés, Station Cosmos et Ecolodge, ainsi qu'un restaurant expérientiel, Space Loop.

La direction du parc informe en cette rentrée que « *le Futuroscope poursuit sa transformation et affirme, à l'aube de son 40e anniversaire, toute son ambition : proposer une destination toujours plus immersive, innovante et festive. L'année 2027 s'annonce riche en nouveautés.* »

Rodolphe Bouin, président du directoire du Futuroscope, indique que : « *Cette nouvelle programmation s'inscrit dans la dynamique engagée ces dernières années pour faire du Futuroscope une véritable destination de séjour, où l'on vient autant pour vivre des expériences inédites que pour partager des moments en famille ou entre amis. Avec désormais deux parcs et une offre complète de loisirs, de spectacles et d'hébergements, Futuroscope Xperiences poursuit ainsi son développement en faisant de l'innovation et de l'émotion les marqueurs de son identité.* ».

Dès le samedi 5 décembre, à la tombée de la nuit, le Futuroscope présentera pour la première fois de son histoire, une parade lumineuse, créant une atmosphère féérique et poétique au cœur du parc. Cette déambulation quotidienne, animée par cinq chars et vingt-trois artistes, sera proposée du 5 décembre 2026 au samedi 27 mars prochain, sur un parcours d'un kilomètre. Fruit d'une collaboration avec l'agence Tetro, l'animation *Nuits Magiques* est une rencontre entre l'art, le design et la technologie, ponctuée d'installations lumineuses et de performances.

Une programmation festive

Dès le lancement de la saison, le 6 février 2027, le Kinemax proposera aux visiteurs un nouveau film IMAX *Athos*, consacré à la Patrouille de France.

« *Une immersion totale au plus près de ces pilotes d'exception qui nous ouvrent leur cockpit et nous associent à leur préparation. Quarante minutes qui crèvent l'écran !* » annoncent les équipes du parc.



Une projection du nouvel hôtel qui ouvrira fin 2027. *Futuroscope Xperiences*

L'attraction Danse avec les robots, première attraction à sensations créée au parc, bousculera sa programmation musicale. Les dix robots danseront sur une nouvelle playlist.

Au mois d'avril, les visiteurs pourront découvrir un nouveau show de grandes illusions *Imagine, Live show*, mis en scène par Arthur Jugnot et son complice Bertran Lotth.

En mai-juin, le Futuroscope jouera la carte sensible en proposant le festival des grandes images au Kinemax en programmant les films grand format qui ont marqué son histoire. Des classiques comme *Les Ailes du courage*, *Grand canyon* ou *Van Gogh*, diffusés en multiprogrammation également sur septembre-octobre (en alternance avec le film *Athos*). À l'Omnimax, grâce à son nouveau dôme laser, et aux nouvelles technologies ayant permis de restaurer et de remastériser les films, la programmation sera articulée autour des films *Everest*, *Blue Whales* ou *Flight of the Butterflies*, également en multiprogrammation (en alternance avec le film *T-Rex*).

En juillet-août, le Futuroscope donnera carte blanche aux jeunes talents de l'École supérieure des métiers artistiques (Esma). Les courts-métrages des étudiants seront projetés dans des conditions professionnelles, offrant à ces futurs réalisateurs un terrain d'expression et de dialogue inédit.

Et aussi toute l'année : une maison à l'envers « vintage » version 1987 décorée d'objets culte des années 80, une exposition de plein air en partenariat avec l'INA retraçant quarante ans d'innovations et de révolutions technologiques, des desserts et cocktails anniversaire dans les restaurants...

Un 4e hôtel sur le thème de la science-fiction

Le Futuroscope renforce son offre d'hébergements thématisés et investit dans un nouvel hôtel quatre étoiles, actuellement en construction. « *Un hôtel spectaculaire et immersif, conçu comme un univers à part entière, où architecture, scénographie et services racontent une véritable histoire* », reconnaît Olivier Héral, directeur de la création. Comportant 245 chambres, des suites premium et VIP, ce nouvel ensemble immobilier comprend aussi un restaurant de 400 places, un bar de 250 places, un espace spa réservé aux clients de l'hôtel. Un espace séminaire pourra accueillir 350 personnes avec un amphithéâtre de 200 places et huit salles de sous-commission. Enfin, une passerelle piétonnière reliera directement l'hôtel à l'Aquascope !

Olivier JAUNAY



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

VIENNE ET DEUX-SÈVRES
Courrier français

Solidarité SOS Amitié est une fédération regroupant 44 associations locales et 2.000 écoutants bénévoles répartis en 65 postes d'écoute, au téléphone, à la messagerie et au chat, partout en France. Elle compte une antenne dans la Vienne, qui rappelle ses missions.

SOS Amitié recherche de nouveaux bénévoles

VIVRE DANS LA VIENNE

SOS Amitié, plate-forme d'écoute anonyme et confidentielle, est une association qui accueille depuis 65 ans les appels de détresse de tous ceux qui ont besoin d'être entendus en France.

Le 10 septembre dernier, à l'occasion de la 24e Journée Mondiale de Prévention du Suicide, l'antenne de la Vienne, nommée SOS Amitié Région de Poitiers, comme ses homologues s'est associée à l'Union nationale de prévention du suicide (UNPS) pour sensibiliser le public à cet enjeu majeur de santé publique.

« *Cette journée visait à rappeler que le suicide est un sujet de société complexe sur lequel chacun peut agir. Elle invite à changer le discours sur le suicide en encourageant l'expression, l'écoute et l'ouverture autour de la santé mentale* » rapporte SOS Amitié.

L'association de communiquer sur les observations ressorties du 16e Observatoire des souffrances psychiques 2026. « *L'Observatoire présente les analyses détaillées des appels reçus en 2025 par les 45 antennes d'écoute et aussi des statistiques sur l'état de la santé psychique des Français. Ainsi, lors des appels : le mal-être des jeunes s'exprime à travers des données marquantes : le suicide est évoqué 4 fois plus souvent par les moins de 25 ans que par l'ensemble des appelants. Chez les moins de 15 ans, les jeunes filles représentent 81 % des appelants, avec une forte récurrence des situations liées au suicide. La violence et les problèmes relationnels sont également surreprésentés. L'association SOS Amitié réaffirme son engagement au cœur de sa mission : répondre gratuitement à tous les appels de détresse, de manière anonyme, bienveillante et sans jugement.* ».

SOS Amitié est une association d'aide par l'écoute, labellisée par le Ministère de la Santé (PADS) et reconnue d'utilité publique depuis 1967. Son objectif premier, mais non exclusif, est la prévention du suicide. Cette écoute anonyme, gratuite et confidentielle des personnes en souffrance est assurée 24h/24 et 7j/7.

Si vous avez besoin de parler : 05.49.45.71.71 ou 09.72.39.40.50.

Si vous souhaitez devenir écoutant : sosamitie86@gmail.com.

L'antenne pictave informe que : « *Chaque jour, l'association reçoit des appels d'hommes, de femmes, jeunes et moins jeunes, de tous horizons, urbain, rural, de tous milieux sociaux. SOS AMITIÉ offre la possibilité de mettre des mots sur des maux. Le fait d'être écouté et entendu permet souvent de clarifier une situation et ainsi de prendre le recul nécessaire pour retrouver le sens de sa vie. Les écoutants sont issus de tous les milieux de la société, ce qui constitue un facteur d'équilibre de l'association.* ».



Une écoute bienveillante, attentive mais aussi anonyme et confidentielle. *Olivier JAUNAY*

Formation de qualité

Les écoutants reçoivent une formation de qualité, gage de sérieux pour la personne qui appelle. Les permanences d'écoute sont assurées en des lieux anonymes, réservés à cet effet.

La charte éthique SOS Amitié précise que l'association est « *ouverte à toute personne en état de crise, SOS Amitié offre une aide sous la forme d'une écoute attentive et sans idée préconçue, anonyme et confidentielle. SOS Amitié s'engage à respecter l'anonymat des personnes, de celle qui appelle et celle qui écoute* ».

À l'échelle nationale, SOS Amitié reçoit plus de 3,7 millions d'appels par an mais ne peut répondre qu'à un appel sur six.

« *Ces nombreux appelants ont un besoin impérieux d'écoute, de lien, mais ils offrent aussi, bien souvent, des occasions de rencontres intenses et riches pour ceux qui reçoivent leurs appels. Nous cherchons activement des bénévoles pour faire face aux besoins croissants et renouveler nos équipes. Nos écoutants bénéficient d'une formation théorique et pratique éprouvée afin de les préparer à leur mission d'écoute* » invite l'équipe de la Vienne.

Si vous disposez de quelques heures dans le mois, posez votre candidature à : sosamitie86@gmail.com

Par ailleurs, des dons sont possibles « *pour mener à bien les missions quotidiennes d'écoute et de prévention du suicide, pour élargir notre recrutement de bénévoles, pour permettre aux écoutants de bénéficier de formations de qualité. Depuis 2020, afin de tenir la promesse de notre devise : répondre présent, la détermination des associations locales a permis l'ouverture de neuf nouvelles antennes d'écoute sur le territoire permettant ainsi un meilleur recrutement de bénévoles en proximité. D'autres implantations sont d'ores et déjà en cours de réalisation* ».

L'association a besoin de soutiens pour financer : les locaux, les lignes téléphoniques, les formations initiales et continues. Les dons sont possibles sur : www.sosamitie.org.

Olivier JAUNAY

Vie religieuse Samedi 5 septembre, la nouvelle croix du calvaire situé au croisement de la D21 et la D95 à Jazeneuil, dans la Vienne, a été érigée pour remplacer celle tombée en octobre 2020 suite à la tempête Alex.

Une nouvelle croix à Jazeneuil



Bénédiction par l'archevêque de Poitiers, monseigneur Jérôme Beau. *Antenne Vienne Sud SOS Calvaire*



Carte postale présentant le calvaire lors de sa première érection en 1875. *Antenne Vienne Sud SOS Calvaire*

JAZENEUIL

Une procession organisée par l'association SOS Calvaires visant à remettre une nouvelle croix sur un calvaire de 1875 s'est tenue samedi 5 septembre dernier, avec la bénédiction de monseigneur Jérôme Beau, archevêque de Poitiers. Le calvaire est situé à Jazeneuil, dans l'ouest de la Vienne, au croisement de la D21 et la D95. La nouvelle croix a été érigée pour remplacer celle tombée en octobre 2020 suite à la tempête Alex. L'association SOS Calvaires a donc permis à ce patrimoine de 1875, de retrouver sa place aux yeux de tous. Tombée dans l'oubli et envahi par la végétation depuis sa chute, la reprise complète du socle et du parvis a été réalisée par les bénévoles de l'antenne Vienne sud de l'association. C'est lors d'une procession remplie d'émotion et d'une installation avec une chèvre de levage traditionnelle, que la nouvelle croix a été bénie par monseigneur Beau.

Chacun peut regarder ce temps de célébration via le film officiel de la pose visible sur la chaîne YouTube de SOS Calvaires.

Olivier JAUNAY

Politique

Les sénateurs élus



Les grands électeurs ont voté au sein des préfectures pour élire les sénateurs représentant le Poitou (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

VIVRE EN POITOU

Les électeurs sénatoriaux (députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, délégués des conseils municipaux) étaient convoqués aux urnes dimanche 27 septembre pour procéder à l'élection au scrutin majoritaire à deux tours de deux sénateurs du département de la Vienne.

Les résultats du premier et unique tour, organisé de 8 h 30 à 11 h, ont été proclamés en public par le président du bureau du collège électoral, Cyril Bousseron, président du tribunal judiciaire de Poitiers. Nombre d'électeurs composant le collège électoral : 1.202. Nombre de votants : 1.194. Nombre de suffrages exprimés : 1.172.

Bruno Belin (remplaçante, Marie-Renée Desroses), sénateur Les Républicains sortant, est reconduit, avec 731 voix (62 %).

Marie-Jeanne Bellamy, sénatrice LR sortante également (remplaçant, Jean-Olivier Geoffroy) avec 593 voix (50 %). Cette dernière l'emporte d'un souffle dès le premier tour, puisque la majorité absolue était fixée à 587 voix.

Sylvie Aubert, pour l'union de la gauche, termine troisième avec 520 voix, contre 134 pour Hager Jacquemin (RN) et 101 voix pour Myriam Augustin (LFI).

Dans les Deux-Sèvres, pas moins de neuf candidats étaient en lice. Le sortant Philippe Mouiller (LR) a été reconduit. L'autre siège, laissé vacant par Gilbert Favreau (LR), qui ne se représentait pas, sera désormais occupé par Marie-Pierre Missioux (LR), maire de Cherveux.

Les quatre sénateurs du Poitou ont été élus pour un mandat de six ans.

Olivier JAUNAY

NON !
VOTRE *COURRIER FRANÇAIS*...

NE POUSSE PAS DANS LES ARBRES,
N'EST PAS UNE LICORNE,
ET N'EST PAS RICHE COMME CRÉSUS !

Ce qu'il est, en revanche, c'est essentiel.

**Chaque semaine, votre hebdomadaire mobilise des femmes et des hommes qui enquêtent, vérifient, écrivent et racontent. Une information locale indépendante ne se fabrique pas seule :
elle demande du temps, des moyens et de l'engagement.**

Mais aujourd'hui, cet équilibre est fragilisé...

**Moins d'annonces légales, des coûts en hausse, une concurrence massive de contenus rapides et peu fiables :
la presse locale est sous pression.
Et quand elle recule, c'est toute la vie démocratique de nos territoires qui s'affaiblit.**

Soutenir votre journal, c'est agir concrètement :

**C'est l'acheter chez votre marchand de journaux.
C'est s'abonner.
C'est le choisir pour communiquer, publier ses annonces légales, faire vivre l'économie locale.
C'est aussi, à travers un don via l'association Presse & Pluralisme, contribuer à préserver la diversité de la presse.**

Chaque geste compte. Chaque engagement fait la différence.
Un journal ne pousse pas dans les arbres... Il ne vit pas seul...
Il existe parce que chacun contribue à sa manière à le soutenir.

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ ET DE VOTRE AIDE !

JE SOUTIENS *LE COURRIER FRANÇAIS*

en faisant un don : O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom :..... **Prénom :**.....

Adresse :.....

Code postal :..... **Ville :**.....

Email :..... **Tél :**.....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :

dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.

Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Courrier français — HEBDOMADAIRE REGIONAL

Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Musique À l'occasion du Festival Coréades 2026, qui mettra à l'honneur le compositeur Antonio Vivaldi (1678-1741), sera proposé un concert exceptionnel avec cinq solistes et 150 choristes, présenté par Antonio lui-même, incarné par le célèbre comédien Antoine Duléry. Un grand moment en perspective.

Un concert exceptionnel avec Antoine Duléry

BUXEROLLES

Le concert se tiendra le vendredi 9 octobre 2026 à 20 h 30 à l'église Notre-Dame du Planty à Buxerolles. Ce soir-là, dans le cadre du Festival des Coréades, organisé par le CoRéAM (Collectif Régional d'Activités Musicales), le célèbre comédien Antoine Duléry présentera les œuvres baroques de Vivaldi (*Gloria* et *Dixit Dominus*) en évoquant les moments clés de la vie du compositeur. « *Il nous fera voyager dans l'univers vénitien du compositeur en quatre séquences, quatre saisons de sa vie qui évoquent les moments intenses de sa carrière, mais aussi sa fin pathétique à Vienne. Dans la Venise flamboyante du XVIII*e *siècle, Antonio Vivaldi (1678-1741) compose une musique où la lumière, la ferveur et la virtuosité se rejoignent. Le célèbre Gloria RV 589 fait éclater une joie lumineuse, tandis que le Dixit Dominus pour double chœur déploie une impressionnante architecture sonore, où les voix dialoguent avec éclat* », présente Jean-Yves Gaudin, directeur artistique de CoRéAM. Ce dernier poursuit sa présentation en soulignant que « *comme souvent, quand on parle de Vivaldi, on pense aux Quatre Saisons, qui constituent le best-off du compositeur. Ces quatre concertos pour violon principal nous transportent dans le monde des émotions liées à la nature. Mais Antonio Vivaldi ne se résume pas à cette œuvre géniale et emblématique. Pour mieux nous faire voyager dans l'univers vénitien du compositeur, que le film* Vivaldi et moi *récemment sorti illustre bien, c'est un texte en quatre séquences, en quatre saisons de sa vie, qui sera dit par un magnifique comédien : Antoine Duléry ! Il sera Antonio, appréciez le délicat jeu de mots qui raconte les moments intenses de sa carrière mais aussi sa fin pathétique à Vienne.* »

Mais alors, seulement un comédien pour cette soirée ? « *Mais non, un concert baroque ouvre ses portes à la musique sur instruments... baroques, fait assez rare dans notre région, avec les vingt-six instrumentistes de l'ensemble Galatée. Et ce sont les choristes de l'Ensemble choral régional du CoRéAM, ceux de Chorus17 et d'Accords Libres de Mérignac qui interprèteront le* Gloria RV 589 *et le* Dixit Dominus 594 *pour double chœur ! Pour les entourer, cinq magnifiques solistes que sont Anne-Claire Baconnais, Rebecca Sorensen, Yuliya Popova, Branislav Rakic et Fabrice Maurin, solistes qui seront donc entourés de cent cinquante choristes !* »

La mise en lumières du concert est assurée par Didier et Sébastien Guiserix.

Olivier JAUNAY

Pour réserver ses places : https://www.coream.org/festival-2026/ Ce concert sera également donné à l'église Saint-Étienne de Niort le mardi 6 octobre à 20 h 30, mais aussi à La Rochelle et Mérignac.



Le comédien Antoine Duléry se mettra dans la peau d'Antonio Vivaldi. *Photo transmise par CoRéAM*



Un extrait de l'affiche de l'événement. *CoRéAM*

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 4 octobre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition campanaire - *la voix de nos campagnes*. Quatre années d'inventaire qui ont permis d'étudier pour la première fois plus de deux cents cloches religieuses ou laïques.

Jusqu'au 28 octobre - Saint-Benoît, Dortoir des Moines. *Les mains de la Paix*, exposition photo de Séverine Desmaret, dans le cadre du Festival des Heures Musicales de l'abbaye de Ligugé.

Jusqu'au 31 octobre - Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Exposition *Aux origines de l'Arménie préchrétienne : du Kouro-Araxe à l'Ourartou*. Entrée gratuite. Entrée libre et gratuite.

Jusqu'au 21 novembre - Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Exposition *Souvenirs de Pologne*. En lien avec le Prix des Littératures Européennes de Cognac, la médiathèque vous propose de découvrir divers objets et costumes traditionnels de culture polonaise. Entrée libre et gratuite.

Conférence et visite

7 et 14 octobre - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Tarifs : adulte 6 euros, réduit et moins de 18 ans : 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80 ou lasabline@lasabline.fr.

9 octobre - 18 h 30. Lussac-les-Châteaux, médiathèque. Conférence : *Mais pourquoi des guerres au Moyen-Orient, pendant près de 80 ans ?* par Jean-Claude Corneille, président des passeurs de mémoire. Entrée libre et gratuite. Réservation conseillée au 05.49.83.39.81.

Atelier

3 octobre - 10 h 30. Lussac-lès-Châteaux, médiathèque La Sabline. Atelier d'écriture animé par Christine Coulet de l'atelier des fabulateurs, dans le cadre de la 3e édition de Biblis en folie. Le thème abordé est *Voyage en bibliothèque*. Pour celles et ceux qui le souhaitent, l'atelier sera suivi d'un repas partagé et tiré du sac, avec la possibilité de lire ou faire lire ses textes à voix haute, l'après-midi à partir de 14 h. Gratuit sur inscription : 05.49.83.39.80 ou lasabline@lasabline.fr.

3 octobre - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier : *Ding, dong sonne ta cloche !* Tarifs : 5 euros (plus de 12 ans) et 2 euros (moins de 12 ans). Inscription au 05.49.98.62.00.

Rencontre

3 octobre - 19 h. Poitiers, Maison de la Poésie (198 rue du Faubourg-du-Pont-Neuf). Soirée consacrée à la poésie ukrainienne contemporaine qui s'écrit au combat, en compagnie de Nikol Dziub, écrivaine, traductrice, chercheuse en littérature. Au programme : découverte des voix d'Artur Dron (*Nous étions là*) et de Maksym Kryvtsov (*Poèmes de la brèche*).

Musique

9 octobre - 20 h 45. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine. Concert d'Émily Loizeau, piano solo. Tarifs : plein 21 euros, réduit 18 euros, abonnement 15 euros, enfant de 6 à 16 ans 5 euros. Billetterie : A l'accueil de la Quintaine : mercredi et vendredi (15 h-18 h) et les soirs de spectacle 1 h avant la séance. Tél. 05.49.11.37.05.

Théâtre

3 au 18 octobre - Poitiers, La Scène Maria Casarès. *La correspondance entre Maria Casarès et Albert Camus* avec Brice Carrois et Johanna Silberstein, spectacle programmé dans le cadre des 30 ans de la disparition de Maria Casarès. Les samedis 3, 10 et 17 octobre en apéro-spectacle à 19 h et les dimanches 4, 11 et 18 octobre en brunch-spectacle : brunch à 11 h 30 suivi du spectacle à 13 h. Tarif plein : apéro-spectacle samedi 15 euros (spectacle + apéro), brunch-spectacle dimanche 25 euros (brunch + spectacle). Tarif réduit (enfant, étudiant, demandeur d'emploi, RSA) : apéro-spectacle samedi 12 euros (spectacle + apéro), brunch-spectacle dimanche 20 euros (brunch + spectacle). Tarif Carte joker : formule apéro-spectacle samedi 3,50 euros, formule Brunch-spectacle dimanche 13,50 euros ou spectacle seul 3,50 euros. Renseignement et réservations : 05.49.13.53.77 ou resa@scenecasares.fr

Site internet : www.scenecasares.fr

16 et 17 octobre - 20 h 30. Le 18 - 15 h. Châtellerault, Théâtre de la Taupanne. *Dialogues et délires*, mise en scène de Patrick Fournier, spectacle composé d'extraits des *« Diablogues »* de Roland Dubillard et de textes de Raymond Devos. Les représentations se poursuivront jusqu'en janvier 2027. Tarifs : plein 15 euros, réduit 6 euros. Billetterie : sur place mardi de 10 h à 12 h 30 et le jeudi de 15 h à 17 h 30 au Théâtre, 2 rue de la Taupanne. Informations : 05.49.93.59.30 ou par courriel : tpc86info@gmail.com

Spectacle

3 octobre - 15 h 30, 16 h 30 ou 17 h 30. Lussac-lès-Châteaux, médiathèque La Sabline. Dans le cadre de Biblis en folie, spectacle *C'est balèze un livre* par la Cie À Main Levée. Durée : 20 minutes. À partir de 6 ans. Entrée libre et gratuite.

16 octobre - 9 h 30. Lussac-les-Châteaux, salle polyvalente. *Le premier envol*, spectacle de marionnettes. Jeune public de 8 mois à 5 ans. Gratuit, Réservation conseillée au 05.49.48.39.27.

Festival

11 au 13 octobre - Montmorillon. 1er festival du film portugais organisé par l'association Mots, Notes et Papilles au cinéma Le Majestic.



Pour les 30 ans de la disparition de Maria Casarès, La Scène Maria-Casarès présente *La correspondance entre Maria Casarès et Albert Camus* du 3 au 18 octobre avec Brice Carrois et Johanna Silberstein. *Solofiana Manakory*

Santé Dans le cadre des semaines d'information sur la santé mentale, la communauté de communes Vienne et Gartempe propose plusieurs actions sur la santé mentale des populations.

La santé mentale sur le territoire

MONTMORILLONNAIS

Pour la 37e édition des Semaines d'Information Sur la Santé Mentale (SISM), le thème retenu est: *Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts*. L'objectif est de montrer en quoi la pratique ou la contemplation artistique (musique, théâtre, dessin, musées...) favorise le bien-être, aide à gérer les émotions et renforce le lien social. À cette occasion, la communauté de communes Vienne et Gartempe (CCVG) propose en partenariat avec les acteurs du territoire et la participation des établissements scolaires plusieurs actions sur la santé mentale des populations du 2 octobre au 26 novembre.

Le programme

Vendredi 2 octobre de 8 h 30 à 12 h, stand d'information sur le marché de Saint-Savin ; lundi 5 octobre de 13 h 30 à 15 h, atelier fresque sur la différence à l'Espace Gartempe à Montmorillon ; mardi 6 octobre, de 9 h à 12 h, atelier fresque sur la différence, spectacle monde parallèle de 15 h à 16 h, atelier artistique: *Les relations interpersonnelles* de 14 h à 16 h, à l'Espace Gartempe, et atelier avec le CIF-SP (isolement et maltraitance chez les personnes âgées) à 14 h à la salle des fêtes de Lathus-Saint-Rémy ; mercredi 7 octobre, à 14 h, permanence de la MEF (la santé physique et psychique de l'enfant) à la CCVG ; samedi 12 octobre à 15 h à la résidence La Noiseraie à Lussac-les-Châteaux, information sur les directives anticipées ; du 12 au 16 octobre de 10 h à 16 h, portes ouvertes avec exposition de la Maison Relais, route de Lussac-les-Châteaux à Montmorillon ; samedi 17 octobre, à 17 h, concert et information sur le don d'organes au préau pôle commercial à Valdivienne ; jeudi 22 octobre à 10 h, conférence dynamique avec des psychologues de la MDAJA de la Vienne à la MJC Claude-Nougaro à Montmorillon ; vendredi 31 octobre à 14 h, journée éducation aux médias à la MJC21 à Lussac-les-Châteaux ; les 25 et 26 novembre de 9 h à 17 h, repérage et prévention du risque suicidaire, au 23 rue d'Auvergne à Montmorillon (sur réservation au 05.49.44.89.67).

Claude FUZEAU (clp)

Contact : www.vienneetgartempe.fr - Fatoumata Kone, chargée de mission santé - fatoumata.kone@ccvg.fr - tél. 06.74.76.83.59 ou 05.49.91.73.13.

Conseil communautaire Les énergies renouvelables et les fermetures de classes ont été les principaux débats qui ont marqué le conseil communautaire du jeudi 17 septembre.

Écoles, permis de louer, photovoltaïque



La rédaction d'une charte définissant les règles pour l'implantation de parcs photovoltaïques n'a pas fait l'unanimité. *Claude FUZEAU (clp)*



Les élus du conseil communautaire lors de la rentrée du jeudi 17 septembre. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Pas moins de trois heures de délibération pour les douze points inscrits à l'ordre du jour avec notamment un débat animé autour des énergies renouvelables.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, le président Jean-Luc Souchaud a fait observer une minute de silence à la mémoire de Philippe Papuchon, premier adjoint au maire de Valdivienne, décédé le 1er juillet 2026 et Hervé Jaspart, maire de Civaux de 1997 à 2020 et ancien président de la communauté de communes du Lussacois, décédé le 22 juillet 2026.

Dans le cadre du permis de louer, les élus ont voté un assouplissement du périmètre concerné par ce dispositif mis en place en 2025 sur la commune de Montmorillon. *« Ce périmètre prévu initialement englobait des secteurs qui ne présentaient pas de difficultés significatives en matière de salubrité ou de lutte contre l'habitat dégradé »*, précise le président de la CCVG et maire de Montmorillon. *« Ce nouveau périmètre doit permettre une meilleure efficacité du dispositif. »* Pour le maire de La Bussière, Éric Viaud : *« Je n'y vois aucun intérêt car pour moi ce n'est pas aux élus de dicter ce que doit faire le propriétaire. Et, c'est au locataire de choisir. »* Réponse du président : *« Nous avons des demandes de locations, c'est un plus pour l'économie, nos écoles, mais il faut des logements appropriés et non des logements proposés par des marchands de sommeil. »*

Autre débat animé, celui des énergies renouvelables, en raison de la multiplication des projets d'installation de parcs photovoltaïques ou agrivoltaïques. Vice-présidente chargée de la transition écologique, Gisèle Jean a détaillé les projets réalisés ou en cours d'instruction. *« Neuf parcs sont déjà en fonctionnement, vingt-cinq permis de construire ont été accordés et cinquante et un sont en cours d'instruction. »* Afin de mieux faire face à ces projets de développement projetés sur Vienne et Gartempe d'une surface supérieure à 6.500 ha de parcs agriphotovoltaïques, il est proposé de mettre en place une charte co-construite avec toutes les parties prenantes (élus, habitants, touristes, associations...). Plusieurs élus ont voté contre cette charte prétextant que c'était un travail supplémentaire et qu'il revenait aux communes de faire leur choix, *« Et que de toute façon, c'est le préfet qui a le dernier mot ! »* Pour le président, *« ensemble nous serons plus forts pour maîtriser le déploiement de ces projets »*. Sujet récurrent également, la fermeture de classes sur le territoire. Après une réunion avec la directrice académique des services de l'Éducation nationale et le préfet, le 14 septembre, une réflexion est engagée pour envisager les solutions à trouver : regroupement de classes, travail sur la qualité, les transports...

Claude FUZEAU (clp)

Sports et loisirs Après plusieurs déménagements, la jeune association Montmorillon Billard, vient d'intégrer définitivement ses nouveaux locaux.

Billard : une salle adaptée



La mairie a mis les petits plats dans les grands pour offrir deux salles spacieuses adaptées à la pratique du billard dans les meilleures conditions. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Née il y a quatre ans sous l'impulsion de mordus de billard, l'association Montmorillon Billard, après avoir connu plusieurs lieux pour que les joueurs puissent s'épanouir, vient enfin de trouver une salle à la hauteur de ses ambitions dans ce sport encore peu pratiqué du grand public. C'est dans deux salles de classe de l'ancienne école rue de Belgique refaites entièrement du sol au plafond que les joueurs du club de Montmorillon Billard exercent leurs talents. Une salle accueille quatre billards anglais et l'autre un snooker aux dimensions impressionnantes, quatre mètres sur deux mètres avec 22 boules de sept couleurs différentes. Le prix d'un tel billard de compétition peut atteindre plus de 15.000 euros contre 5.000 euros environ pour le billard anglais.

« Sur les quatre billards anglais que nous possédons, deux appartiennent à l'association et les deux autres sont prêtés par la fédération, la condition pour pouvoir jouer en compétition », explique Arnaud Forget, coprésident avec Christophe Pêcher.

« Nous avons également acheté le snooker d'occasion pour 3.000 euros qui a été entièrement refait par deux de nos membres. »

Aujourd'hui, le club compte 28 licenciés, répartis en quatre équipes en départemental 2, ainsi que 45 adhérents. L'adhésion est de 35 euros par an, plus une cotisation de 15 euros par mois, qui permet de venir jouer tous les jours.

Claude FUZEAU (clp)

Contact : Arnaud Forget au 06.02.52.41.36 ou montmorillonbillard86@gmail.com.

Agriculture Dans le cadre de la fête des paysages, la CCVG participe pour la quatrième année au concours national des « prairies fleuries ».

Le travail des agriculteurs à l'honneur



Un concours qui permet de mettre à l'honneur le travail des agriculteurs entre production agricole et biodiversité. *Claude FUZEAU (clp)*

ADRIERS

Le concours national des « prairies fleuries » est organisé conjointement avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam). L'objectif est de mettre en valeur les éleveurs qui utilisent ces prairies afin de promouvoir la biodiversité, de sensibiliser le grand public et de valoriser les savoir-faire agroécologiques. C'est la quatrième année que ce concours est organisé à l'échelle locale. Sur les parcelles de quatre éleveurs : Pierre Dupont et Jean-François Delaide sur la commune de Bourg-Archambault, Raoul Hodson à Saulgé et Sébastien Moreau à Liglet. Un jury composé de spécialistes en botanique, agronomie, apiculture et paysage, sous la houlette d'Alexandre Bourry, lauréat du premier concours en 2023, a visité les quatre parcelles de prairie permanente afin de les juger sur des critères bien précis : propriétés agroécologiques, la cohérence de son utilisation agricole et sa diversité floristique. Jean-Luc Souchaud, président de la CCVG, et Morgane Revol pour la LPO n'ont pas manqué de souligner le travail des agriculteurs qui font vivre le territoire et contribuent à entretenir ses paysages. *« Cela montre aussi qu'il y a des pratiques vertueuses et que mettre en place des pratiques agroécologiques, c'est possible. »* Pour l'année 2026, c'est Sébastien Moreau, éleveur à Liglet, qui représentera le Montmorillonnais lors du Salon de l'agriculture à Paris en 2027. En 2025, Damien et Laëtitia Berthomier, éleveurs sur la commune d'Adriers avaient remporté le concours national pour leur prairie naturelle abritant plus de 67 espèces.

Claude FUZEAU (clp)

Mobilité La communauté de communes Vienne et Gartempe poursuit la construction d'un bouquet de services de mobilité locale.

Une nouvelle station d'autopartage



Agilauto Partage, une solution à la mobilité. *Communauté de communes Vienne et Gartempe*

MONTMORILLONNAIS

Depuis le 21 septembre, la commune de Saint-Pierre-de-Maillé accueille un véhicule Citroën C5 Agilauto Partage, dans le cadre d'une mobilité locale. Avec cette nouvelle implantation, la CCVG poursuit son objectif de rapprocher les solutions de mobilité des habitants, dans un contexte où l'absence de véhicule peut constituer un frein à l'emploi, aux services ou aux activités du quotidien. La possibilité d'étendre le dispositif vers Saint-Pierre-de-Maillé avait été identifiée dans le cadre du développement progressif du service. Au-delà de ce redéploiement, la commune de Saint-Savin conserve le véhicule utilitaire électrique e-Expert, un modèle particulièrement adapté aux besoins des associations, aux déplacements en groupe ou aux usages nécessitant davantage de volume. L'expérimentation lancée en mars dernier qui permet de louer simplement un véhicule électrique, à l'heure, pour quelques heures ou plusieurs jours, sans avoir à posséder sa propre voiture, commence à trouver son public. Fin août, sur les cinq stations en fonctionnement, Montmorillon, L'Isle-Jourdain, La Trimouille, Lussac-les-Châteaux et Saint-Savin, 55 locations avaient été réalisées depuis le lancement, totalisant environ 4.200 heures d'utilisation des véhicules. Pour les personnes engagées dans une démarche de réinsertion socioprofessionnelle, une tarification solidaire permet de louer un véhicule avec une réduction de 80 % sur justificatif.

Claude FUZEAU (clp)

Renseignements et accompagnement : Lauriane Plat au 06.71.07.13.08 ou ccvg@agilauto-partage-ca.fr

En bref en Vienne

VIVRE DANS LA VIENNE

Dons au TAP

Le TAP - Scène nationale de Grand Poitiers lance une campagne de dons, ouverte à toutes et tous à partir d'1 euro, via la plateforme en ligne MecenUS, développée par la société poitevine Méscènes Productions.
Le TAP – Scène nationale de Grand Poitiers lance une campagne de dons ouverte à toutes et tous, particuliers comme entreprises, via la plateforme en ligne MecenUS. Avec un don possible dès 1 euro, le TAP souhaite mobiliser largement les habitants et les acteurs économiques de Grand Poitiers autour d'une conviction : la culture est un bien commun, essentiel à la vitalité de notre territoire et accessible à toutes et tous.
Au-delà du montant, et dans un contexte de baisses des subventions, chaque don constitue donc un geste concret de soutien au service public de la culture.
Le TAP bénéficie, depuis sa création, d'un Club de mécènes qui regroupe chaque année une quinzaine d'entreprises fidèles.
Aujourd'hui, spectateurs fidèles, entrepreneurs, habitants de Grand Poitiers, ou simples amoureux des arts ont également la possibilité de témoigner de l'attachement à ce lieu pluridisciplinaire qui, tout au long de l'année, fait vivre le spectacle vivant et le cinéma à Poitiers et au-delà.
Les dons, déductibles des impôts, permettront de conforter les engagements portés quotidiennement par le TAP : favoriser l'accès de toutes et tous à la création artistique, maintenir une offre culturelle de proximité et développer les actions d'éducation artistique et culturelle.
Pour faire un don au TAP, rendez-vous sur la plateforme en ligne MecenUS, dédiée aux structures d'intérêt général éligibles au mécénat.

Loto solidaire

La Maison des familles du CHU de Poitiers organise son grand loto solidaire : le samedi 3 octobre 2026, à partir de 20 h, à la salle socioculturelle de Bignoux.
Une soirée placée sous le signe du jeu, de la convivialité et surtout de la solidarité, puisque l'intégralité des bénéfices permettra à l'association de maintenir son activité d'hébergement des proches des hospitalisés sur le site même du CHU de Poitiers.
De nombreux lots seront à gagner tout au long de la soirée : télévision, bons d'achat, vol Zéro Gravity, bons cadeaux pour des activités de bien-être et de loisirs ou encore des restaurants, petit électroménager, nuit d'hôtel, jambon, nombreuses entrées dans les parcs de loisirs de la région, et bien d'autres surprises.
Pour varier les plaisirs, la soirée proposera également une partie enfants ainsi qu'une partie belge.
Les participants pourront par ailleurs profiter sur place d'une offre de restauration avec sandwichs, pâtisseries, crêpes et buvette. Réservation conseillée au 05.49.44.45.00.

Précision

Pour faire suite à l'article paru dans notre édition du vendredi 18 septembre, page 9, sur le sujet des cloches de l'église parfois cloches de la discorde, précisons que, si une affaire similaire s'est déroulée près de Chartres, un différend judiciaire de 10 ans s'est aussi produit localement à Saint-Chartres, un village associé à la commune de Moncontour.

Concert de soutien

Le 16 octobre 2026, l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine et la Ville de Saint-Benoît s'associent pour un concert exceptionnel en soutien à la Ligue contre le cancer, à Saint-Benoît dans le cadre d'Octobre Rose. Sous la direction de Raphaël Merlin, ce programme fait dialoguer trois univers, d'Ibert à Bizet en passant par Beethoven.
Informations pratiques : vendredi 16 octobre 2026 à 20 h 30 à La Hune, Saint-Benoît. Accès : billetterie en ligne et billetterie physique à l'Office de tourisme de Saint-Benoît (11 rue Paul-Gauvin). Contact : 05.49.47.44.53.

Olivier JAUNAY

Agenda interreligieux

Du 2 au 9 octobre

Église catholique romaine

3 octobre - 7 h à 19 h. Niort, église Saint-Vincent-de-Paul. 4e édition de la Journée eucharistique et mariale : *12 heures avec marie*. Un chapelet chaque demi-heure soit 20 chapelets ou 1.000 Ave. Informations sur le site : www.eglise-niort.net.
3 octobre - à partir de 9 h 45. Prailles, monastère de Pié-Foulard. Journée de la création - activités autour de la nature, ouvertes à tous. Participation libre proposée en soutien aux Bénédictines pour leur accueil. Informations et inscriptions sur : www.benedictines-prailles.fr.
7 octobre - 18 h à 19 h 30. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. *Quand tout va trop vite, comment s'en sortir ?* Trois ateliers animés par Ariane van der Hoog, pasteure de l'Église Protestante Unie de France à Poitiers. Autre date : 4 novembre. Entrée libre sur inscription : 05.49.60.63.00 - contact.msh@poitiers-catholique.fr.
8 octobre - 20 h 30 à 22 h 30. Poitiers, Maison Saint-Hilaire (sur place ou en visioconférence). Dans le cadre des Soirées du Centre, rencontre pastorale animée par Mgr Jérôme Beau. Renseignements : 05.49.60.63.00 ou contact.msh@poitiers-catholique.fr.
9 octobre - 20 h à 21 h. Niort, église Saint-André. Veillé de louange : *Foi, Charité, Espérance* avec la participation de l'Aumônerie des collégiens et lycéens de la paroisse Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Niort.
10 octobre - 18 h. Scorbé-Clairvaux, église. Messe suivie d'une soirée Pétales de roses pour déposer joies, intentions et rêves aux pieds de sainte Thérèse. Venir avec une enveloppe et un timbre. La soirée est proposée par la paroisse Sainte-Thérèse de l'enfant Jésus.



La Maison Saint-Hilaire de Poitiers propose de nombreuses activités. *Daniel BIRON*

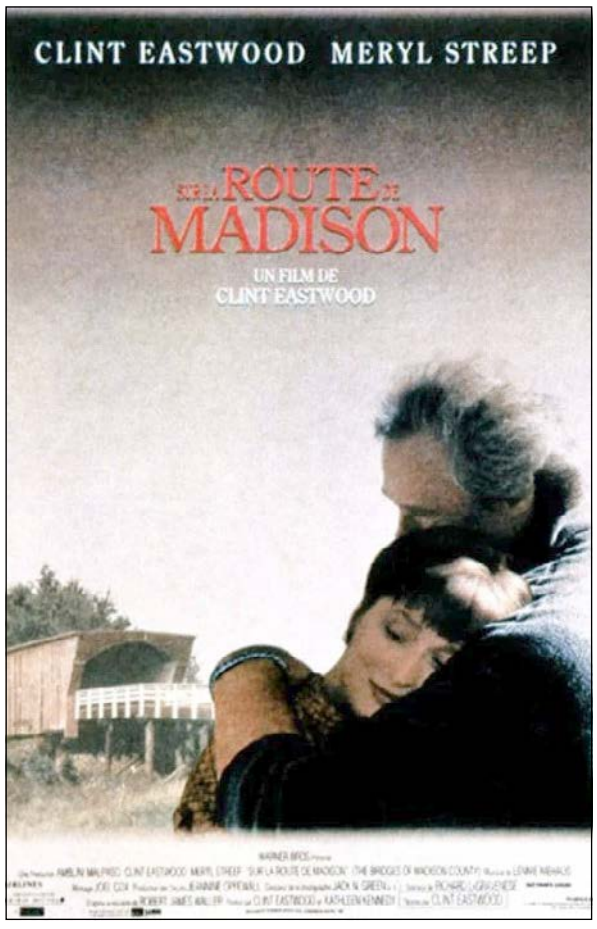
Église orthodoxe

3 octobre - Saint Denis l'Aéropagite, évêque d'Athènes (96). 18 h, Vigiles.
4 octobre - 18e après la Pentecôte, 2e après la Croix. Report du 1er octobre : la Protection de la Très Sainte Mère de Dieu et toujours Vierge Marie (Pokrov). Saint Hiérothée, évêque d'Athènes (Ier siècle). 10 h 30, Divine Liturgie et agapes.
À la Paroisse orthodoxe La Trinité - Saint-Hilaire-de-Poitiers de Tradition russe en Europe occidentale, 77 avenue de la Libération à Poitiers.
11 octobre - 10 h 30. Saint Agilbert, évêque de Paris (mort en 680) *« La Foi »*. Laudes et Divine liturgie avec le père Dominique. À 14 h, assemblée générale annuelle de la Paroisse. Présence souhaitée de tous les fidèles et de tout le clergé.
À la Paroisse Saint-Savin-et-Saint-Cyprien de l'Église Catholique Orthodoxe de France, 16, rue Émile-Faguet à Poitiers.

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Loft. Le 2 - 20 h 15. Drame romantique, *Sur la route de Madison* de Clint Eastwood, en VOST. Le 3 - 18 h 55. Opéra, *« Così fan tutte »* (Metropolitan Opera) de Phelim McDermott, en VOST. Le 9 - 20 h 15. Drame policier, *Fargo* de Joel Coen, Ethan Coen, en VOST. Le 16 - 20 h 15. Thriller, *« Eyes wide shut »* de Stanley Kubrick, en VOST. Le 17 - 18 h 55. Opéra, *Macbeth* (Metropolitan Opera) de Louisa Proske, en VOST. Le 23 - 20 h 15. Thriller, *L'armée des 12 singes* de Terry Gilliam, en VOST.
Chauvigny, Le Rex. Le 3 - 20 h 30. Le 4 - 17 h. Le 5 - 20 h. Drame, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Le 2 - 20 h 30. Le 4 - 17 h et 20 h. Thriller, *L'inconnue* d'Arthur Harari. Les 2 et 3 - 20 h 30. Les 4 et 5 - 20 h. Drame, *La frappe* de Julien Gaspar-Oliveri. Le 4 - 10 h 30. Animation, *Chien bleu et autres belles histoires* de l'école des loisirs de Dominique Pochat, Jean-Christophe Ribot, Benoît Laborde. Le 8 - 20 h. Le 10 - 20 h 30. Le 11 - 17 h. Le 12 - 15 h et 20 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Les 8 et 11 - 20 h. Les 9 et 10 - 20 h 30. Drame historique, *Rose* de Markus Schleinzer, en VOST. Le 9 - 20 h 30. Le 11 - 17 h et 20 h. Le 12 - 20 h. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry.

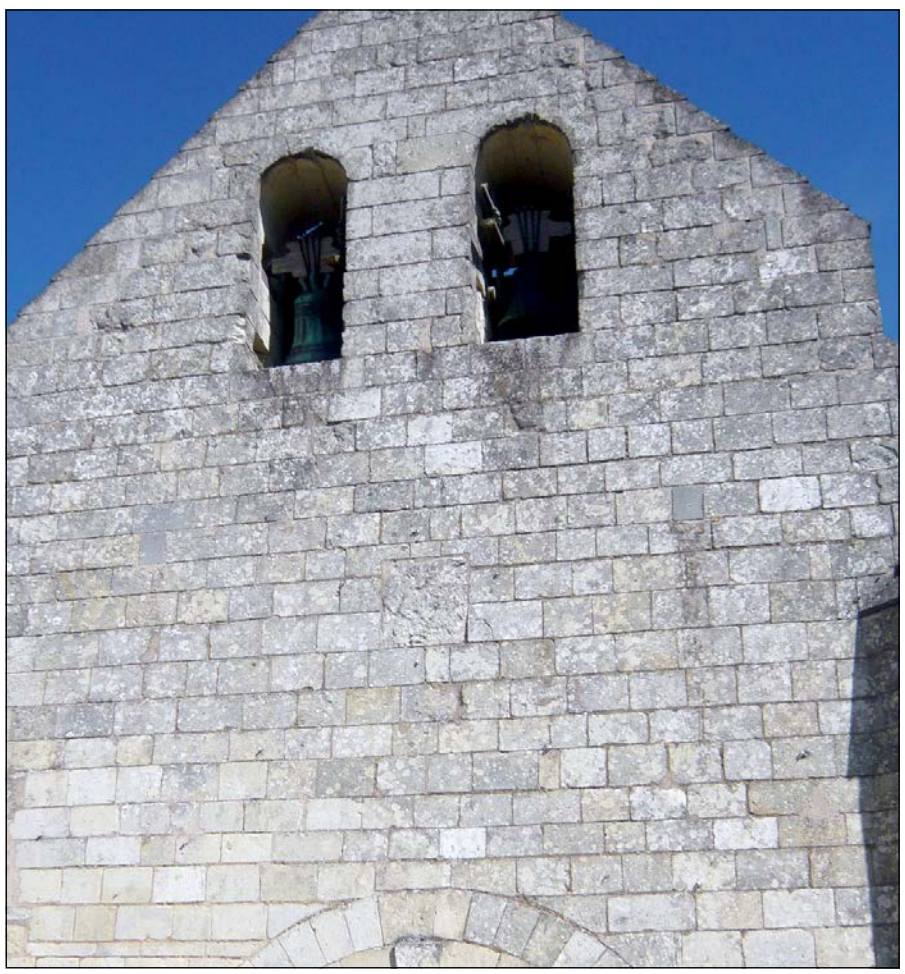


https://www.allocine.fr/

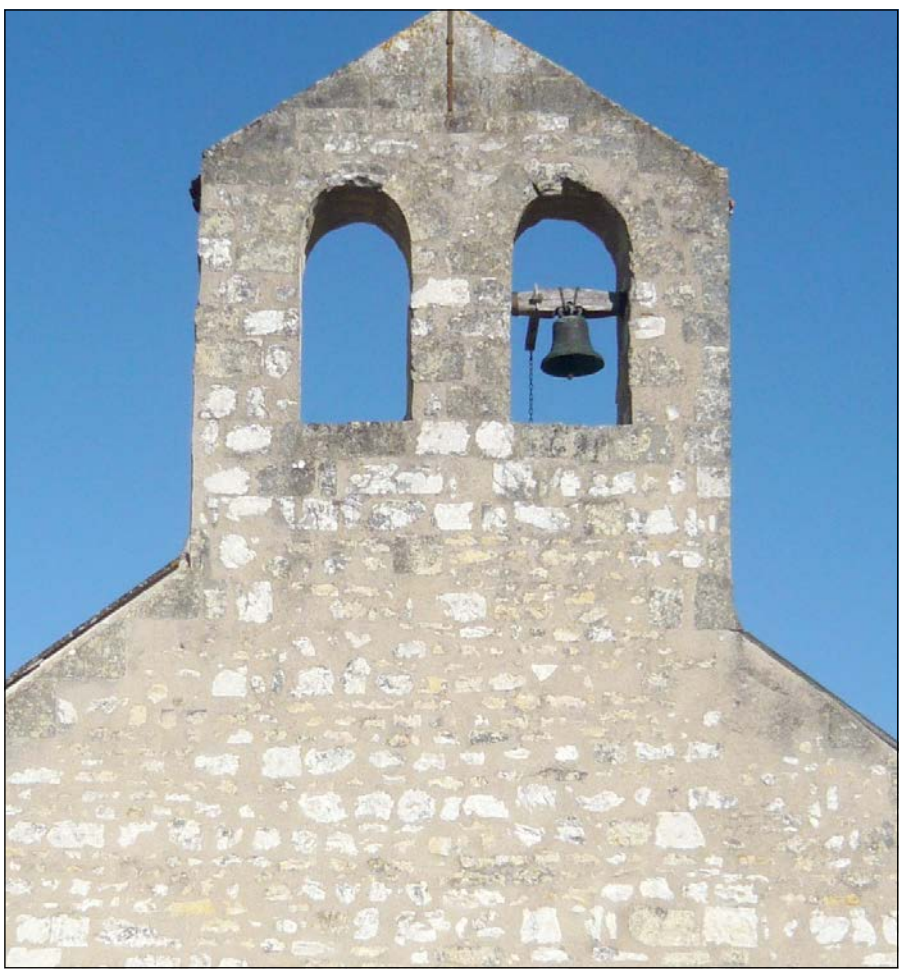
Civray, Ciné Malice. Le 5 - 18 h. Coup de cœur surprise 3 AFCAE. Le 7 - 14 h et 16 h. Comédie, *Ducobu et le fantôme de Saint-Potache* d'Élie Semoun. Le 3 décembre - 20 h 10. Spectacle, *Ruy Blas* (Comédie-Française) de Julie Duclos.
Gençay, cinéma de Gençay. Le 3 - 16 h. Le 4 - 10 h 30. Animation, *Le cygne et l'enfant* de Miyoung Baek. Le 2 - 15 h. Le 3 - 20 h 30. Le 6 - 18 h. Drame, *Billie Melody* de Christine Paillard. Le 3 - 18 h. Les 4 et 6 - 15 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 4 - 17 h 30. Animation, *« In waves »* de Phuong Mai Nguyen. Le 2 - 17 h 30. Le 5 - 18 h. Le 6 - 20 h 30. Drame historique, *Rose* de Markus Schleinzer, en VOST. Le 5 - 20 h 30. Coup de cœur surprise 1 AFCAE. Le 7 - 15 h. Le 10 - 16 h. Animation, *Ma famille de samouraïs* de Célia Catunda. Les 7 et 10 - 18 h. Le 9 - 20 h 30. Drame, *Adieu monde cruel* de Félix de Givry. Les 7 et 10 - 20 h 30. Les 9 et 12 - 18 h. Le 13 - 15 h. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 8 - 18 h. Documentaire, *Les survivants du Che* de Christophe Réveille. Le 8 - 20 h 30. Le 11 - 15 h. Le 13 - 18 h (VOST). Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde. Le 9 - 15 h. Comédie, *Tombé du ciel* de Mohamed Hamidi. Le 11 - 17 h 30. Le 13 - 20 h 30. Drame, *Salvation* d'Emin Alper, en VOST. Interdit aux moins de 12 ans. Le 12 - 20 h 30. Drame, espionnage, *Conversation secrète* de Francis Ford Coppola, en VOST.
La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 3 - 16 h. Le 4 - 15 h. Animation, *Tad l'explorateur et la lampe magique* d'Enrique Gato. Le 4 - 17 h. Fantastique, *Les ensorceleuses 2* de Susanne Bier. Le 3 - 19 h. Drame, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Le 7 - 14 h. Le 11 - 15 h. Animation, *Ma vie de samouraïs* de Célia Catunda. Le 7 - 16 h. Le 10 - 19 h 30. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 10 - 16 h. Le 11 - 17 h (VOST). Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde.
Lencloître, L'Étoile. Le 3 - 15 h. Animation, *Lydia et le vaisseau des tempêtes* de Nancy Florence Savard, Philippe Arseneau Bussieres, Émilie Rosas. Les 3 et 5 - 21 h. Drame, *Billie Melody* de Christine Paillard. Le 4 - 17 h. Guerre, historique, *« Pressure »* d'Anthony Maras. Les 2 et 6 - 21 h. Le 4 - 15 h. Comédie dramatique, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet.
Loudun, Le Cornay. Le 4 - 15 h. Animation, *La Pat' Patrouille : Le film mission Dino* de Cal Brunker. Le 3 - 20 h 30. Action, *Mutiny* de Jean-François Richet. Interdit aux moins de 12 ans. Le 2 - 20 h 30. Le 4 - 17 h. Guerre, historique, *« Pressure »* d'Anthony Maras. Le 2 - 15 h. Le 3 - 18 h. Comédie dramatique, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Le 7 - 15 h. Le 10 - 20 h. Action, *« Hunger games »* de Gary Ross. Tout public avec avertissement. Le 7 - 20 h 30. Le 10 - 18 h. Le 11 - 17 h 30. Le 13 - 15 h. Drame, *Si tu penses bien* de Géraldine Nakache. Les 8 et 13 - 18 h. Le 9 - 20 h 30. Le 11 - 15 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 8 - 20 h 30. Drame, *Fjord* de Cristian Mungiu, en VOST.
Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Le 3 - 20 h 30. Drame, *Fjord* de Cristian Mungiu, en VO. Le 4 - 15 h. Le 5 - 20 h 30. Comédie dramatique, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Les 8 et 10 - 20 h 30. Drame, *La frappe* de Julien Gaspar-Oliveri. Le 11 - 15 h. Le 12 - 20 h 30. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Les 15 et 17 - 20 h 30. Comédie, *L'invitation* d'Olivia Wilde. Le 18 - 15 h. Comédie, *Pour le plaisir* de Reem Kherici. Le 19 - 20 h 30. Drame, *Face à face* de Florian Hessique. Les 22 et 24 - 20 h 30. Drame, *Si tu penses bien* de Géraldine Nakache. Le 25 - 15 h. Le 26 - 20 h 30. Guerre, historique, *Justin le Juste* d'Éric Barbier. Le 26 - 15 h 30. Animation, *Toy story 5* d'Andrew Stanton, McKenna Harris. Le 30 - 20 h 30. Comédie, *La cité de la peur* d'Alain Berbérian.

Patrimoine En parallèle de l'exposition sur les cloches à la collégiale Sainte-Croix, Vincent Aguillon a proposé une visite de clochers et de bretèches, samedi 26 septembre. Une visite passionnante.

L'exposition La voix de nos Campagnes rencontre un succès inespéré



Clocher - mur de Notre Dame de Glénouze. *Pierre LAGARDE (clp)*



Clocher mur de la chapelle de Crué (Sammarçolles). *Pierre LAGARDE (clp)*

LOUDUN

Vincent Aguillon, animateur patrimoine au sein de la Communauté de Communes du Pays Loudunais, a proposé une visite de clochers et de bretèches, samedi 26 septembre, en marge de l'exposition sur les cloches, visibles à l'espace Sainte-Croix jusqu'au dimanche 4 octobre.

Les curieux ont pu ainsi monter au clocher de l'église de Prinçay et de Saires. Ils ont aussi découvert les clochers - murs des églises de Notre-Dame de Glénouze, de Saint-Martin de Ranton, de Saint-Martin de Roiffé, de Notre-Dame de Crué. Chaque visite s'est terminée par une sonnerie des cloches.

Le clocher-mur est un simple mur vertical ajouré s'élevant au-dessus de la façade, portant les cloches sans former de tour fermée. En conséquence, les cloches sont à l'extérieur.

La cloche de Glénouze date du 1725, bénite en 1727. Elle fait partie des cloches classées de l'Ancien Régime. À la Révolution, de nombreuses cloches furent descendues et fondues pour les transformer en monnaie. Mais on a conservé une seule cloche par église pour sonner le tocsin, seul moyen d'alerter la population en cas de catastrophes. L'épigraphie relève 70 mots inscrits sur la cloche.

La cloche de Saint-Martin de Ranton a près de 500 ans. Un bel âge car l'usure, le feu, la foudre, la guerre ont parfois raison des cloches qui sont refondues pour de nouvelles.

La cloche de Saint-Martin de Roiffé (1491) est le plus vieux vase de bronze du pays loudunais. Elle est surnommée le *Pot à eau* par les habitants de Lerné pour lesquels le son envoyé par le vent prévient de l'arrivée de la pluie. Son épigraphie est unique : elle est écrite en vers et les lettres sont en caractères gothiques. Elle n'est pas écrite en latin, mais en français. Un édit du roi Charles VIII imposait le français pour unifier la langue du royaume.

La cloche de Notre-Dame de Crué, date de l'ancien régime (1786). Le fondeur, Brunet, de la région de Thouars, a signé trois cloches dans la région. Elle est dédiée à sainte Barbe, patronne des pompiers. Et les pompiers de Loudun, avec leur grande échelle, ont permis sa descente et sa réinstallation pour restauration. Elle vient d'être classée monument historique en septembre 2026.

Le samedi 26 septembre, une balade au fil du son a réuni 50 personnes pour déambuler dans les rues de Loudun.

Les quatre cloches de l'église Saint-Pierre du marché ont sonné à la volée. Elles sont 3 de 1844, fondues par la dynastie Bollée. La 4e date de 1902, et porte le nom Jean-Charles Cornay, prêtre loudunais martyrisé au Tonkin béatifié comme bienheureux en 1902, et canonisé en 1987.

L'imposant bâtiment de la caisse d'épargne, construit en 1911-1917, est surmonté de trois cloches carillon qui découpent le temps et marquent les heures. Aujourd'hui elles ne sonnent plus et la banque a déménagé.

Le clocheton de l'ancien hôpital abrite la cloche Marie Barbe, fondue en 1820, sous la restauration, elle est décorée de fleurs de lys.

La cloche de l'église Saint-Hilaire du Martray (1893) a été descendue suite à la destruction du clocher pour cause de vétusté. Les finances n'ont pas permis la reconstruction du clocher et depuis 1905, un beffroi en bois accueille la cloche.

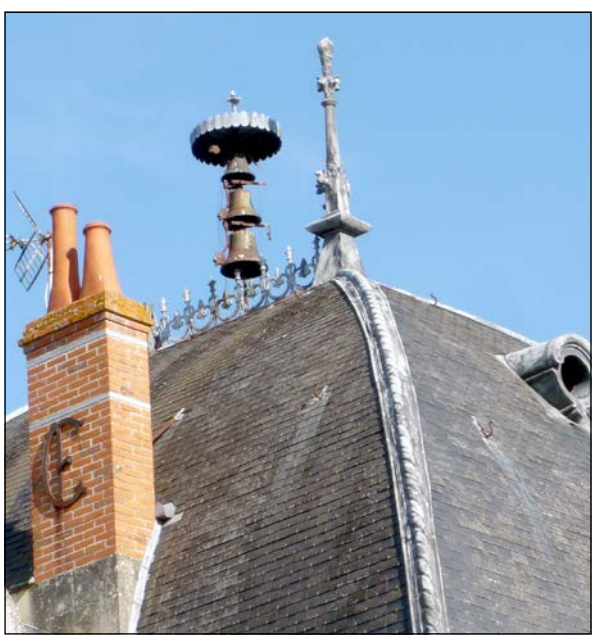
Dans les collections du musée Charbonneau-Lassay de Loudun, il est possible d'admirer plusieurs mortiers d'apothicaire en bronze, réalisés selon la technique de la fabrication des cloches. Sans nul doute, une activité secondaire des fondeurs.

L'exposition a connu un succès inespéré et ce sont plus de 2.000 personnes qui l'ont visitée. Elle ferme ses portes le 4 octobre au soir.

Pierre LAGARDE (clp)



Cloche de St Hilaire du Martray, dans un beffroi en bois depuis 1905. *Pierre LAGARDE (clp)*



Carillon sur le toit de la Caisse d'Epargne. *Pierre LAGARDE (clp)*



Mortier d'apothicaire au musée Charbonneau-Lassay. *Pierre LAGARDE (clp)*

Patrimoine religieux

L'église Saint-Nicolas



Avant d'entrer dans l'église, le visiteur pourra découvrir cette plaque. *Daniel BIRON*

PUY-HARDY

Dans la dépendance de Bourgueil

Comme plusieurs autres églises de la région, l'église de Puy-Hardy a relevé, jusqu'à la Révolution, de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre de Bourgueil (Indre-et-Loire) fondée à la fin du X[e] siècle.
Une petite église, que jouxte le vieux cimetière, pour ce qui est aujourd'hui la plus petite commune du département (actuellement 61 habitants).

La chapelle des Raoul

En 1701, un châtelain des environs, Louis de Raoul, propose à l'évêque de La Rochelle (Puy-Hardy a fait partie du diocèse de Poitiers jusqu'en 1317, puis du diocèse de Maillezais, lui-même fondu en 1648 dans le diocèse de La Rochelle) de restaurer l'église fort délabrée, s'il était autorisé à y construire une chapelle pour lui et les siens.
Cette petite chapelle funéraire de 6,40 m sur 4,20 existe toujours du côté nord. Tout en haut de son mur nord, sur un cartouche de pierre on lit : « *Chapelle des Raoul* ». Trois pierres tombales subsistent dans le pavage, l'une de 1729.

La cloche de 1739

Louis Raoul s'était aussi engagé à faire fondre, avec le métal de l'ancienne cloche, une nouvelle cloche de 100 livres. Elle fut fondue en 1739 et porte l'inscription : « *I. Vaussade prieur et seigneur de Puyhardy, messire Gabriel de Villedon chevalier seigneur de Sansay parein, dame Marguerite Raoul son épouse maraine 1739.* ».
À la Révolution, le curé prêta serment à la constitution civile du clergé. À sa mort en 1811, le culte fut interrompu. La paroisse fut rattachée à La Chapelle-Thireuil et la cloche y fut conservée. Après la reconstruction de l'église, la petite cloche a été replacée au mur-clocher de la façade occidentale. Cette cloche a été classée Monument historique en 1926.



Les Fonts baptismaux, à l'entrée de l'église, comme rituel de passage. *Daniel BIRON*

Reconstruction

Après la Révolution, l'église se trouva dans le plus triste état, la toiture puis les murs s'écroulèrent. On parle de reconstruction en 1857, une campagne de souscription a lieu en 1875. Le curé fait venir le R.P. Briant, oblat de Saint-Hilaire, qui établit un plan et donne un devis (plus de 4 000 francs). Le marquis de Cumont obtient une subvention du conseil général. Il s'écoulera encore 25 ans avant que la reconstruction ne se fasse. Le marquis de Cumont s'entendit avec les familles de Touchimbert, de Sesmaisons, de Villoutreys, de Wazier, pour suppléer au petit déficit qui empêchait les travaux.
De part et d'autre de la porte d'entrée, sur la façade, des pierres gravées indiquent : « *La première pierre de la reconstruction a été bénite le 30 mars 1900* » ; « *Restaurateur bienfaiteur de cette église* ». Une autre inscription à l'angle sud-ouest de la façade « *Léon Dionnet* » doit se rapporter à ces travaux.
L'église a été reconstruite en style néoroman. La façade du mur-clocher comporte une porte en arc légèrement brisé surmontée d'une baie en plein cintre. La nef et le chœur sont voûtés en plein cintre avec doubleaux. Le chevet est plat. En face de la chapelle des Raoul, se trouve, du côté sud, la sacristie qu'a fait construire le sieur Talboutier.
L'église est orientée. Depuis le haut Moyen Âge, le chevet des églises est généralement tourné vers l'est, où le soleil levant est image de la Résurrection.

Un double patronage

Un indult pontifical de 1901 plaça l'église sous le vocable de Saint-Antoine de Padoue. Le patron ancien, saint Nicolas, est devenu patron secondaire.
Antoine dit de Padoue (vers 1195-1231). Natif du Portugal, il fut un très grand prédicateur franciscain, canonisé dès 1232 mais déclaré Docteur de l'Église seulement en 1946. Son culte, qui se développe largement à partir du XVI[e] siècle, se répand plus tardivement dans le Poitou, à la fin du XIX[e], sous l'impulsion notamment des prédicateurs capucins : la célébration solennelle



L'église Saint-Nicolas de Puy-Hardy. *Daniel BIRON*

à Saint-Porchaire de Poitiers, en 1893, en est une date-clé.
Nicolas, évêque de Myre (Asie Mineure) au IV[e] siècle, appartient davantage à la légende qu'à l'histoire. Son culte se répand en Occident au XI[e] siècle, après le transfert de ses reliques à Bari (Italie).

Autels

Le maître-autel est resté en place au fond du chœur. Sur le devant on voit la Cène, réduite à Jésus « *avec le disciple qu'il aimait* » (Jean 21, 20-24), devant la table sur laquelle sont disposés le pain et le vin.
Sur la porte du tabernacle, l'Agneau (le Christ) couché sur le livre aux sept sceaux devant une croix. C'est l'illustration de : « *Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux, car tu fus égorgé et tu rachetas pour Dieu, au prix de ton sang, des hommes de toute race, langue, peuple et nation* » (Apocalypse 5, 9). Le même décor se trouve sur la porte du tabernacle à Saint-Laurs.
Pour une meilleure participation, on est revenu après le concile de Vatican II (1962-1965) aux célébrations face aux fidèles, selon la pratique du premier millénaire. Ici on dresse l'autel sur une simple table.
Dans la chapelle des Raoul, contre le mur est, se trouve un autel ancien, sur lequel on a placé une autre table d'autel. Ainsi, deux tables d'autel sont superposées.

Mobilier

Dans le chœur, la grille de communion est restée en place.
À droite de l'entrée, est conservé un confessionnal ne comportant qu'un seul côté. Le confessionnal témoigne de la pratique de la confession telle qu'elle eut cours du XVI[e] siècle à la fin du XX[e] siècle.
À gauche de l'entrée, les fonts baptismaux ont leur cuve octogonale. La position des fonts baptismaux, près de la porte de l'église, signifie que le baptême est le passage à la vie avec le Christ, dans la communauté des chrétiens.
Depuis l'Antiquité, l'octogone est souvent la forme des cuves baptismales : le 8 est en effet, le chiffre du renouveau. La Création a demandé six jours, suivis du sabbat ; le Christ, le lendemain d'un jour de sabbat, transfigure la Création par sa Résurrection.
Derrière l'autel, sur une colonne formant socle, se trouve une statue de saint Antoine de Padoue, signée « *Raffl, Paris* ». Sur le socle, une petite plaque de métal indique les donateurs : « *Général et Ctesse J. de Sesmaisons* ».
À gauche de l'autel une statue du Sacré-Cœur, à droite une statue de la Vierge Marie les bras ouverts. L'une et l'autre portent le nom des donateurs : « *Famille Talboutier Emile* ».
Dans la chapelle des Raoul, se trouvent : sur l'autel, une petite statue de la Vierge à l'Enfant, des statuettes du Sacré-Cœur et de Thérèse de l'Enfant Jésus ; dans une niche à droite une statuette de Jeanne d'Arc.
Statues et statuettes sont le reflet des dévotions à la fin du XIX[e] siècle et au début du XX[e] siècle.
Le chemin de croix polychrome est analogue aux chemins de croix de La Chapelle-Thireuil et de Saint-Laurs (ce dernier érigé en 1916).
Les vitraux ne sont pas historiés.
Une petite église, pour une petite communauté, avec une longue histoire. Elle invite à méditer.

PARVIS - Centre théologique de Poitiers

Alimentation

Du 2 au 11 octobre 2026, la filière apicole donnera rendez-vous au grand public partout en France pour la 6[e] édition de l'Api'Week. Avec deux rendez-vous dans les Deux-Sèvres.

Une semaine autour du miel et ses bienfaits



Extrait de l'affiche de l'événement en Nouvelle-Aquitaine. *InterApi*

VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

Apiculteurs, conditionneurs, distributeurs et organisations partenaires proposeront de nombreuses animations pour faire découvrir leurs métiers, leurs savoir-faire et toute la diversité des produits de la ruche, du 2 au 11 octobre, partout en France.
Visites de ruchers et de mielleries, rencontres avec les professionnels, dégustations de miels, ateliers pédagogiques ou découverte de la gelée royale, du pollen, de la propolis et de la cire : autant d'occasions d'entrer dans l'univers de l'apiculture et de mieux comprendre ses enjeux.
Ces rendez-vous permettront également de découvrir le rôle essentiel des abeilles dans la pollinisation et la biodiversité, ainsi que les réalités d'un métier étroitement dépendant des floraisons et des conditions météorologiques.
Avec plus de 300 événements déjà proposés à petits et grands par les acteurs du terrain, le programme de cette 6[e] édition continuera de s'enrichir jusqu'à l'événement avec de nouveaux rendez-vous partout en France.
En Deux-Sèvres, rendez-vous à la Miellerie Surimeau, sur le marché de Niort.
La Miellerie Surimeau viendra à la rencontre du public sur le marché de Niort pour présenter ses miels et autres produits de la ruche. L'occasion d'échanger avec un apiculteur local sur son savoir-faire, le travail des abeilles et la production apicole locale, tout en dégustant ses produits.
Samedi 3, dimanche 4, jeudi 8, samedi 10 et dimanche 11 octobre de 8 h 30 à 13 h 30 au Marché de Niort, place des Halles ; miellerie-de-surimeau.com
Autre rendez-vous proposé dans le département, une journée avec les apiculteurs locaux.
Les apiculteurs partenaires du Super U de Saint-Léger-de-la-Martinière seront présents dans le magasin pour une journée de rencontre avec les consommateurs.
Ils échangeront avec les visiteurs autour de leur métier, de leurs ruches et de la production de miel. L'occasion de poser ses questions et de découvrir celles et ceux qui font vivre l'apiculture locale.
Vendredi 9 octobre de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Super U Saint-Léger-de-la-Martinière, 40 avenue Clément-Pineau à Melle.

Olivier JAUNAY

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope, 86360 Chasseneuil-du-Poitou

Société nouvelle Courrier français
SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42

Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES ·
05 56 44 72 24 - annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION ·
05 24 07 39 63 - abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €.
(prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.

CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Infrastructures Le Département des Deux-Sèvres engage d'importants travaux structurels sur le réseau routier départemental, à travers l'ensemble du territoire, pour un montant de 7.596.000 euros.

Quinze chantiers d'envergure d'ici fin novembre

VIVRE DANS LES DEUX-SÈVRES

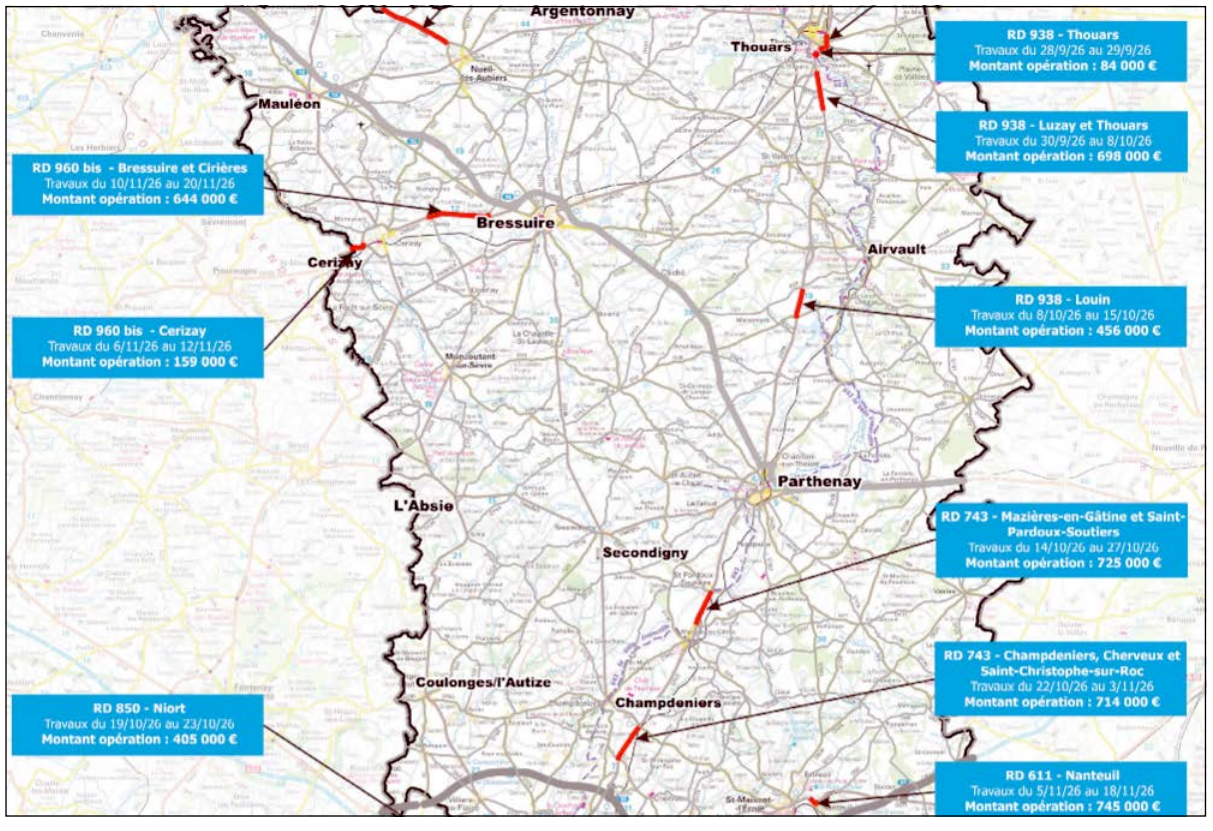
De gros travaux sont en cours ou à venir sur le réseau routier départemental, à travers l'ensemble du territoire, pour un montant de 7.596.000 euros, informe le Département des Deux-Sèvres en cette rentrée. « *Ces travaux d'entretien et de rénovation visent à préserver durablement le patrimoine routier départemental tout en améliorant la sécurité et le confort des usagers. Au total, 15 chantiers seront réalisés dès cet automne et jusqu'à la fin du mois de novembre* », contextualise la collectivité. Cette opération s'inscrit dans l'enveloppe de 10 millions d'euros votée au budget supplémentaire le 22 juin dernier en faveur des routes départementales. Elle fait suite aux plus de 2 millions d'euros déjà mobilisés et réalisés au titre de la réparation des dégâts de l'hiver ; les 7.596.000 euros restants sont désormais consacrés à ces travaux structurels qui comprennent les travaux d'enrobé et l'ensemble de la signalisation horizontale.

Le nord du département accueillera neuf chantiers. Depuis le 21 septembre, les travaux se déroulent sur les sections suivantes : RD 938 à Thouars, entre le giratoire de « *Mon Brico* » et le passage à niveau en direction d'Angers ; RD 938 à Thouars, sur le giratoire de l'Europe ; RD 938 à Thouars et Luzay, entre le giratoire de « *Socoplan* » et le carrefour d'accès à Luzay ; RD 938 à Louin, entre la route de Saint-Loup-Lamairé et celle de Louin ; RD 743 à Cherveux et Saint-Christophe-sur-Roc, entre la route de Cherveux et le giratoire de Montplaisir à Champdeniers.

Mais aussi sur la RD 743 à Saint-Pardoux-Soutiers et Mazières-en-Gâtine, entre le carrefour de la Croix des Vignes et l'échangeur nord de la déviation de Mazières-en-Gâtine ; RD 28 entre Nueil-les-Aubiers et la limite du Maine-et-Loire ; RD 960 bis entre Cirières et Bressuire ; RD 960 bis à Cerizay. Six chantiers vont prendre place par ailleurs dans le sud des Deux-Sèvres. À compter du 5 octobre prochain, les interventions concerneront les axes suivants : RD 611 sur le contournement sud de Niort, entre la route d'Aiffres et la route de Saint-Jean-d'Angély ; RD 611 à La Crèche, entre l'échangeur de Chavagné et le giratoire de l'A83 dans le sens Niort vers La Crèche ; RD 611 à La Crèche, entre le giratoire de l'A83 et l'échangeur de Chavagné dans le sens La Crèche vers Niort.

« *L'entretien de nos routes est une priorité que je porte avec constance. Avec 15 chantiers engagés cet automne, nous investissons pour la sécurité des Deux-Sévriennes et des Deux-Sévriens comme nous nous y étions engagés en juin dernier lors du vote du budget supplémentaire. C'est un engagement concret, présent partout dans le département* », s'est exprimée Coralie Dénoues, présidente du Département des Deux-Sèvres. « *En 2026, le Département des Deux-Sèvres consacre 25,2 millions d'euros à ses infrastructures routières, soit 13 millions d'euros de plus qu'en 2025. Un effort d'investissement inédit au service de la sécurité, du désenclavement et de l'attractivité des territoires.* »

Olivier JAUNAY



Une partie de la carte éditée par le Département pour figurer ces chantiers. *Département des Deux-Sèvres*

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres



La magie du patrimoine avec Mehdi Ouazzani, magicien, ici avec Patricia Beaumont, agent d'accueil au château d'Oiron. *Virginie FOUQUET, château d'Oiron, 2023*

Animation

4 octobre - 15 h à 18 h. Niort, parc des Brizeaux. Fête du chien : des rencontres avec des professionnels du monde canin, des animations, des stands, un atelier pour enfants, ainsi qu'une buvette. Plus d'informations au 05.49.78.74.78.

Exposition

Du 3 au 31 octobre - mardi et vendredi de 15 h 30 à 18 h, mercredi de 14 h à 18 h, samedi de 10h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Fermée les lundi, jeudi et dimanche. Magné, médiathèque de l'Île-aux-livres. Exposition : *Les sorcières : mythes ou réalité ?* Jusqu'au 4 novembre - du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Niort, office de tourisme - Séchoir Port-Boinot. Exposition *Sélection d'une 20e d'œuvres primées au festival international de peinture de Magné*, et exposition de l'œuvre *Le port de Saint-Malo*, réalisée par l'invité d'honneur et président du jury, Christoff Debusschere.

Nature

3 octobre - départ à 9 h 30 et à 16 h. Le 4 - départ à 16 h. Souvigné, parc de stationnement : 10 chemin des Chagnasses - Fonfréroux. Balade surprise *Autour de Fonfréroux de Souvigné,* organisé par la Maison du protestantisme poitevin : histoire, saynètes, légendes au programme. Circuit en boucle de 3,5 km (2 h 30 à 3 h). Tarifs : 10 euros, réduit (8-14 ans) : 5 euros. Moins de 8 ans : gratuit. Bonne condition physique, bonnes chaussures. Sur inscription : 05.49.32.83.16.

Spectacle

9, 10 et 11 octobre - 15 h. Plaine-et-Vallées, château d'Oiron. *Magie du patrimoine* avec Mehdi Ouazzani - Quand l'histoire rencontre l'illusion : une visite du château à deux voix, entre patrimoine, art contemporain et magie. À partir de 12 ans. Tarif : 13 euros. Gratuit pour les moins de 25 ans. Billetterie : https://www.chateau-oiron.fr/agenda/magie-du-patrimoine. Tél.

Fête

1er au 11 octobre - Niort, Moulin du Roc. 40 ans du Moulin du Roc. Au programme : du 1er au 3 octobre - à Aiffres, *Tout va hyper bien* par le collectif Malunès, cirque. 8 octobre - *Le moulin dans le rétro*, création de Fred Billy, suivi de la cérémonie officielle puis de *Didon et Énée*, relecture contemporaine de l'opéra de Purcell par Bianca Li. 9 octobre - lecture inédite de Mathias Énard, *Le bal marionnettique* des anges au plafond et *Installation de feu* de la compagnie Carabosse autour du Moulin du Roc. Gratuit. 10 octobre - ciné P'tit déj' et ciné-goûter, grande ronde participative autour du bâtiment (gratuit), *Le banquet de la Sainte-Cécile* de Jean-Pierre Bodin et DJ set consacré aux années 80. 11 octobre - ciné-club spécial 1986 avec *Mélo*, *Mauvais sang* et *Out of Africa*. Plus de renseignements et réservations sur le site Internet : https://www.lemoulinduroc.fr/ ou 05.49.77.32.32.

Festival

3 au 23 octobre - Festival pluridisciplinaires et itinérant en Bocage bressuirais et Coopérations culture-santé. Au programme :

• 3 octobre - 20 h 30. Bressuire, Le Théâtre. *Pérégrines* - Flamencos et Balkans dialoguent au féminin avec la compagnie La Mesure Sorcière. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 9 octobre - 20 h 30. La Chapelle-Saint-Laurent, salle Pie-X. « *LéZéRan* » - Poèmes électriques et engagés avec Francis Lebarbier (texte, chant) et Victor Poilane (chant, accordéon, guitare). Tarifs : 10 euros, 8 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 10 octobre - 20 h 30. Mauléon, salle La Passerelle. « *Welcome* » - Une ode à la cohabitation par la compagnie Zutano BaZar. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 11 octobre - 10 h. Bressuire, salle Le Local. « *Danse-Sons !* » Atelier animé par Ana Popovic et Pauline Audebaud. Après un réveil corporel guidé par le son des bols tibétains, voyagez entre le poids et la suspension afin d'explorer le mouvement dansé. À l'issue de ces différentes étapes, un temps d'échange sur votre ressenti vient clôturer l'atelier. À partir de 16 ans. Tarif : 10 euros. Réservation conseillée.

• 11 octobre - 15 h 30. Cerizay, salle de la Griotte. *Rouge incarnat* par la compagnie Léa et *D'Ici là* par la compagnie Jusqu'à maintenant - Deux duos de danse qui explorent nos vécus les plus intimes. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 15 octobre - 19h. Bressuire, salle de théâtre du lycée Genevoix. *Et moi, et nous, dans tout ça ?* par les compagnies Need et du Désordre - restitution des lycéens : danse et théâtre. Gratuit, sur réservation.

• 16 octobre - 20 h 30. Cerizay, salle La Griotte. *De toi, de moi, de nous, l'art de prendre soin* par la compagnie du Désordre - spectacle hautement sensible. Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 17 octobre - 20 h 30. Bressuire, salle Émeraude. « *Need some Bowie* » avec le duo Destroy of destruction avec David Humeau et Corinne Gazull (chant, ukélélé) avec la participation de l'atelier de musique actuelle animé par Mathias Moinard. Tarif : prix libre à partir de 5 euros. À noter : le 17 à 11 h à la médiathèque de Bressuire, un avant-concert puis un échange avec le duo et une présentation de documents sur l'artiste - entrée libre.

• 18 octobre - 16 h. Moncoutant-sur-Sèvre, salle Bel-Air. *Petits potins lyriques* par la compagnie Voix Émoi - spectacle de joyeuses pipelettes en mode lyrico – burlesque... Tarifs : 15 euros, 12 euros adhérent, gratuit pour les moins de 12 ans.

• 21 octobre - 15 h 30. Mauléon, salle La Passerelle. *Il était une voix* par la compagnie Idéosphère et la compagnie Novao. À partir de 3 ans. Tarifs : 3 euros enfant + 1 accompagnateur (3 euros si accompagnateur supplémentaire).

• 22 octobre - 11 h. Argentonnay, château de Sanzay. *Bulbe* par la compagnie Macadam Tempo - des marionnettes pour un voyage initiatique vocal et musical. À partir de 3 ans. Tarifs : 3 euros enfant + 1 accompagnateur (3 euros si accompagnateur supplémentaire).

• 23 octobre - 20 h 30. Bressuire, Foyer Hérault. Bal trad avec les Drôles (groupe à géométrie variable). Entrée libre et gratuit.

Billetterie : https://voix-danses.fr/festival-voix-et-danses-bressuire/edition-2026-en-cours/

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Plan de redressement

En date du 23 septembre 2026

SAS EVOLV GROUP
202 lotissement les Brandes, 86240 Fontaine-Le-Comte.
Activité : Activités des sièges sociaux. RCS Poitiers 903 226 611.
Jugement en date du 23 septembre 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,.

Raveneau (nom d'usage Raveneau (EI)) Guillaume Kléber Philippe
6 rue du Vieux Cimetière, 86200 Loudun.
Activité : Services de soutien à l'exploitation forestière. RCS Poitiers 811 956 077.
Jugement en date du 23 septembre 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 9 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,.

Jugement arrêtant le plan de sauvegarde

En date du 23 septembre 2026

SARL COLLECTIF OR NORMES
23-25 rue du Général Sarrail, 86000 Poitiers.
Activité : Arts du spectacle vivant. RCS Poitiers 537 574 113.
Jugement en date du 23 septembre 2026 arrêtant le plan de sauvegarde. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan :.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 23 septembre 2026

KALLAI (nom d'usage KALLAI (EI)) Carol
90 rue Cornet, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 848 237 632.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 23 mars 2025. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS blougeandco
36 Grand'Rue, 86140 Saint-Genest-d'Ambière.
Activité : Vente à distance sur catalogue général. RCS Poitiers 893 619 791.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

BASSET (nom d'usage BASSET (EI)) Olivier
lieu dit Beaudeau, 86140 Doussay.
Activité : Fabricant de ruches. RCS Poitiers 517 908 497.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 31 janvier 2026. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL LES P'TITS POIS SONT BLEUS
3 allée des Sapins, 86600 Celle-Lévescault.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Poitiers 944 710 748.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL L'AUBERGE DE LA COUR D'HENON
2 avenue de la C E E, 86170 Cissé.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 391 352 937.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL NORGUET ORTHOPEDIE
21 boulevard Victor Hugo, 86100 Châtellerault.
Activité : Fabrication de matériel Médico-chirurgical et dentaire. RCS Poitiers 910 757 350.
Jugement du tribunal de Commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 23 septembre 2026

SAS THEON INNOVATION
85 avenue Victor Hugo, 86500 Montmorillon.
Activité : Gestion de fonds. RCS Poitiers 819 423 351.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS PHILADELPHUS
85 avenue Victor Hugo, 86500 Montmorillon.
Activité : Holding animatrice par l'acquisition, la prise de participation et le contrôle Capitalistique. RCS Poitiers 948 943 006.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS POITIERS FOOD PROJECT (PFP)
15 rue de la République, 86000 Poitiers.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 891 382 392.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS N N
10 bis rue des Buis, 86360 Chasseneuil-du-Poitou.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 850 160 417.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS SCMG
149 avenue de Richelieu, 86100 Châtellerault.
Activité : Mécanique industrielle. RCS Poitiers 300 315 611.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL TRANSALOIRE
53 avenue du 8 Mai 1945, 86000 Poitiers.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Poitiers 889 985 214.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL Menuiserie DUPLENNE
7 rue du Poizoux, 86200 Arçay.
Activité : Travaux de menuiserie bois et Pvc. RCS Poitiers 413 501 479.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 23 septembre 2026

VINCENT (nom d'usage VINCENT (EI)) Anita Stéphanie Clarisse
4 rue de Clamart, 86270 Coussay-les-Bois.
Activité : Création personnalisée et événementiel gravure, faire part, invitation, Flyers. RCS Poitiers 982 778 417.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

MARTIN (nom d'usage MARTIN (EI)) Bruno
14 route de Puygareau, 86140 Saint Genest d'Ambière.
Activité : Menuiserie Bâtiment. RCS Poitiers 412 473 753.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

LANGEVINE (nom d'usage BARILLER (EI)) Sandrine Francoise Bernadette
6 rue Alexandre Rivière, 86100 Chatellerault.
Activité : Vente à domicile. RCS Poitiers 819 051 525.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL DAGUE
11 rue Marcelin Berthelot ZI République 3, 86000 Poitiers.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 809 948 185.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL G3
rue des Frères Montgolfier, 86100 Châtellerault.
Activité : Débits de boissons. RCS Poitiers 831 672 274.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL AP2A
3 allée du Bois Renard, 86240 Ligugé.
Activité : Autres travaux d'installation N.C.A. RCS Poitiers 802 774 885.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL POITOO
126 rue de la Bugellerie, 86000 Poitiers.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 832 308 308.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL G.B. HABITAT 86
le Pin, 86160 Marnay.
Activité : Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux. RCS Poitiers 833 815 343.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 23 septembre 2026

SARL AK VILLEURBANNE
38 rue Brulefer, 93100 Montreuil.
Activité : Commerce de détail. RCS Bobigny 820 652 931.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

SARLU MICHELET FRERES
Le Bourg, 86400 Linazay.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) de fournitures et équipements industriels divers. RCS Poitiers 377 760 160.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît.

SAS LOGIDEM
7 impasse du Dolmen, 86130 Saint-Georges-lès-Baillargeaux.
Activité : Promotion immobilière de logements. RCS Poitiers 907 942 668.
Jugement en date du 23 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

Autre jugement prononçant

En date du 23 septembre 2026

SARL Société MECAPOL
34 route de Lencloître Vendeuvre-du-Poitou, 86380 Saint-Martin-la-Pallu.
Activité : Mécanique industrielle. RCS Poitiers 523 621 761.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

SARL M.J. MULTISERVICES
47 avenue de Paris, 86490 Beaumont Saint-Cyr.
Activité : Commerce d'alimentation générale. RCS Poitiers 913 541 959.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

SARL Le Carré de Guyane
44 place de Provence, 86000 Poitiers.
Activité : Fabrication de plats préparés. RCS Poitiers 989 857 875.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

SARL LE POIDOU DES ANTILLES
13 route de Coulombiers, 86370 Marçay.
Activité : L'exploitation d'un fond de commerce de Restauration à consommer sur place. Bar café traiteur (vente à emporter de spécialités créole, vente de produit exotiques vente sur marchés nomades). Épiceries (services de consommation courante à destination des particuliers). Organisation de spectacle, concerts et d'évènement. Production de musique, films et distributeur. Coach d'entreprise. L'entreprise est autorisée à effectuer toutes les opérations juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales liées à son objet social, ainsi qu'à tous les objets similaires ou connexes visant à promouvoir directement ou indirectement son but et son expansion ou développement. RCS Poitiers 951 609 304.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

SAS PCA TRANSPORT
1 rue Paul Préaux, 86340 Aslonnes.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Poitiers 939 444 345.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 23 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

Autre jugement prononçant

En date du 10 septembre 2026

SARL DEMENAGEMENTS GUELIN PHILIPPE
72 avenue de Barbezieux, 16100 Châteaubernard.
Activité : Transports routiers de fret de proximité. RCS Angoulème 400 489 746.
Par jugement en date du 10 septembre 2026 le Tribunal de Commerce d'Angoulême a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire, a fixé la date de cessation des paiements le 10 Mars 2026, a désigné Administrateur Judiciaire la Selarl Guillaume Laureau prise en la personne de Maître Guillaume Laureau 3 bis, boulevard Berthelot - Immeuble Lusignan - 16000 Angouleme avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, a désigné Mandataire Judiciaire la Selarl Lga prise en la personne de Maître Catherine Laporte 18, rue des Acacias - 16000 Angouleme.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Autre jugement prononçant

En date du 07 septembre 2026

SAS FREE DISTRIB
6 rue du Bois Sauvage, 91000 Évry-Courcouronnes.
Activité : Autres commerces de détail spécialisés divers. RCS Evry 794 486 514.
Par jugement en date du 07 septembre 2026 le Tribunal de Commerce de Evry a prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire sous le numéro 2026j00851, a fixé la date de cessation des paiements le 25 juin 2026, a désigné Liquidateur Judiciaire la Selarl Mjc2a prise en la personne de Maître Christophe Ancel, 9 Boulevard de l'Europe 91050 Évry cedex, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂTEAUROUX

Autre jugement prononçant

En date du 09 septembre 2026

SARL LE BISTROT DU CADRAN
50 rue Auclert Descottes, 36200 Argenton-sur-Creuse.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Châteauroux 815 000 617.
Par jugement en date du 09 septembre 2026, le Tribunal de Commerce de Châteauroux a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire, a désigné Mandataire Judiciaire la Selas zanni & associes, prise en la personne de Maître Olivier zanni 14, rue André Lescaroux - 36000 Chateauroux.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

Autre jugement prononçant

En date du 07 septembre 2026

SAS LA COMPAGNIE DES INSECTES INDUSTRIE
3 place Octogonale, 77700 Chessy.
Activité : Commerce de gros (commerce Interentreprises) alimentaire spécialisé divers. RCS Meaux 911 031 409.
Par jugement en date du 07/09/2026, le Tribunal de Commerce de Meaux a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026j859, a fixé la date de cessation des paiements le 10/06/2025, a désigné juge commissaire : Monsieur Bernard Letailleur, a désigné Administrateur Judiciaire la Selarl Ajilink Labis-Cabooter-de Chanaud prise en la personne Maître Jérôme Cabooter 18 Rue de l'Abreuvoir 77100 Meaux, avec pour mission : d'assister, a désigné Mandataire Judiciaire la SCP denis Hazane - Sylvie Duval prise en la personne de Maître Duval 49-51 Avenue du Président Salvador Allendé 77100 Meaux, et a ouvert une période d'observation expirant le 07/03/2027. Les déclarations des créances sont à déposer au Mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.



CONSTITUTIONS

A2625**692**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : IDYLLE PARIS

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 10.000 €

SIEGE : 20 rue des Entrepreneurs, ZI Peuron Sud - CAE4 86300 CHAUVIGNY

OBJET : La conception, l'industrialisation, la fabrication et la commercialisation de sous-vêtements, articles de lingerie et balnéaires, vêtements.

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

AGREMENT : Toutes cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés à l'exception des cessions d'actions par l'associée unique qui sont libres.

PRESIDENT : IDYLLE, société par actions simplifiée au capital de 249.700 € dont le siège social est sis à CHAUVIGNY (86300), 20 rue des Entrepreneurs, ZI Peuron Sud - CAE4, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de POITIERS sous le numéro 523 091 965.

IMMATRICULATION : RCS de POITIERS.

Pour avis

A2625**917**

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **MCM.INVEST**
FORME : Société civile
CAPITAL : 618 010 €
SIEGE SOCIAL : 4 rue du Prinay, 86200 LA ROCHE RIGAULT
OBJET : Activités des sociétés holding, acquisition, vente, prise à bail ou à crédit-bail de tous immeubles et terrains, administration et exploitation par location ou autrement desdits terrains et immeubles, entretien et éventuellement aménagement de ces biens, éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société
DUREE : 99 années
GERANCE : M. Matthieu HOUDIN, demeurant 4 Rue du Prinay, 86200 LA ROCHE RIGAULT.
APPORTS EN NUMERAIRE : 10 €
APPORTS EN NATURE : 618 000 €
CESSION DE PARTS : agrément des associés représentant les ¾ des voix, pour toutes cessions

Pour avis,

MODIFICATIONS

A2626**034**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA COUPE

Société civile immobiliere
Au capital de 1.524,49 €
Siège social : La Châtre
86350 USSON DU POITOU
343.063.103 RCS POITIERS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2026, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant, à compter du même jour, pour une durée indéterminée, Mr Jean-François IRIBARREN demeurant à USSON DU POITOU (86350), Les Brousses.

Pour avis.

A2625**615**

Notaire

Etude de
Me Etienne AUGERAUD
Notaire
Avenue Bosquet
86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MOULIN DE THORUS
NOMINATION DE NOUVEAUX CO-GERANTS

Suivant procès-verbal d'assemblée générale en date du 27 décembre 2025, les associés de la **SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MOULIN DE THORUS**, Société civile immobilière au capital de 483.110,94 euros, dont le siège est à CHATEAU LARCHER (86370) lieudit «Moulin de Thorus», immatriculée au RCS de POITIERS sous le n°398 119 495, ont procédé à la nomination de Mme Brigitte CAILLE épouse BIZET née à POITIERS le 25 octobre 1964 domiciliée à LONGJUMEAU 11 allée Molière, et Mme Françoise CAILLE épouse ROBERT née à POITIERS le 26 juillet 1956 domiciliée à PARIS (11) 8 avenue Jean Aicard, en qualité de gérants pour une durée indéterminée à compter du 1er janvier 2026.
Les modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de POITIERS.

Pour avis et mention
Me AUGERAUD, NOTAIRE.

A2625**621**

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE CHAUMEIL
Groupement foncier agricole
Au capital de 182 938,82 €
Siège social : Lieudit Chaumeil
86430 ADRIERS
RCS 383 024 734 POITIERS
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2026, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean-Patrick DAVID de ses fonctions de cogérant, à compter du 21 septembre 2026, suite à la cession de l'intégralité de ses parts sociales.
Il a été décidé de nommer en qualité de nouvelle cogérante, Madame Béatrice POUSSET BOUGERE épouse DAVID, demeurant à lieudit Chaumeil 86430 ADRIERS, pour une durée illimitée, à compter du 21 septembre 2026.
Modification des statuts sera faite au RCS de POITIERS.
Pour avis
Le notaire

A2626**016**

MACC

Société Anonyme
au capital de 3.476.296 €
Siège social :
9 rue des Frères Lumière
86100 Châtellerault
R.C.S. Poitiers n° 825 620 198

MODIFICATION CONSEIL DE SURVEILLANCE

Par délibération, en date du 25 septembre 2026, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission prenant effet le 25 mai 2026, de Monsieur Jean-Christophe SUSSET demeurant 38 rue de Fond Bernard 86100 Senillé-Saint-Sauveur, de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.

Pour avis,
Le Président du Conseil de Surveillance

A2624**296**

GROUPE ECS
EXPERTISES CONSEILS SYNERGIES
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

MAKOUNDOU HOLDING

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 rue des Rosiers
86000 POITIERS
933 128 316 RCS POITIERS

L'associé unique a décidé le 13/08/2026 de transférer le siège social à compter du même jour, et donc de modifier l'article 4 des statuts. Ancien siège : 10 rue des Rosiers, 86000 Poitiers. Nouveau siège : 12 allée du Plantis 86360 Chasseneuil du Poitou. Pour avis

PETITES ANNONCES

MATÉRIELS AGRICOLE

Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351

Courrier français
Vous êtes un particulier ?
PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES dans le journal !
CONTACTEZ LE 05 56 44 72 24

Courrier français — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE, Régie publicitaire du groupe PMSO
PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :
annoncelegale.alcregie.com
Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS
BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

ALC RÉGIE, Régie publicitaire du groupe PMSO
Annonces administratives, judiciaires et légales...
à chacun sa solution !

PETITES ANNONCES

Offre réservée aux particuliers
PROFESSIONNELS : contactez le **07 83 30 98 33**

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE (Cochez la ou les case(s) de votre choix)

Forfait (4 lignes)		☐ 1 semaine : 7 €	☐ 2 semaines : 14 €
Ligne(s) supplémentaire(s)		☐ + ... ligne(s) x 2 €	☐ + ... ligne(s) x 4 €
Encadrement		☐ + 3 €	☐ + 6 €
Fond de couleur		☐ + 2 €	☐ + 4 €
Photo*		☐ + 5 €	☐ + 8 €
Domiciliation journal**		☐ + 5 €	☐ + 10 €
Recevoir le justificatif de 1er parution :	PAPIER	☐ + 3,20 €	☐ + 3,20 €
	PDF	☐ + 1 €	☐ + 1 €

2 SEMAINES ACHETÉES = 3ÈME SEMAINE OFFERTE !

TOTAL DE VOTRE ANNONCE ..... € ..... €

*À envoyer par email à **petites.annonces@courrier-francais.com** **La mention "Ecrire au journal qui transmettra" accompagnera votre annonce

RÉDIGEZ DISTINCTEMENT VOTRE ANNONCE

Écrivez en majuscules. Une lettre ou un espace par case. Un espace entre chaque mot.
Toute annonce parvenant sans règlement ou mal rédigée sera refusée.

Forfait (4 lignes) (1 ligne ± 27 caractères - Forfait 108 caractères ± 4 lignes)

Ligne(s) supplémentaire(s) (2 € pour 1 ligne ± 27 caractères - 5 lignes maximum)

TRANSMETTEZ VOTRE ANNONCE

Par courrier à :
ALC RÉGIE - Service petites annonces
LE COURRIER FRANÇAIS 86
6 rue Pierre et Marie Curie
CS 42110 - 33525 Bruges Cedex

Délai de réception :
Jusqu'au **MARDI 17H**
pour une parution le **VENDREDI**.

+ VOTRE RÈGLEMENT

Nos annonces sont payables à la commande.

☐ **Par chèque :**
le joindre à votre annonce à l'ordre de **ALC RÉGIE**, à l'adresse ci-dessus.

☐ **Par CB :**
par téléphone au **05 56 44 72 24**.

☐ **En espèces :**
directement à l'agence du **COURRIER FRANÇAIS**.

VOS COORDONNÉES (à remplir pour le bon traitement de votre commande)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél : ..... Email : .....

Renseignements :
05 56 44 72 24

Courrier français — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre petite annonce et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Groupe PMSO - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Escazal Films

Marie-Line et son juge

Deux ans après la mort de Michel Blanc, France 2 diffuse l'un de ses derniers films, *Marie-Line et son juge*, sorti en 2023. Cette comédie dramatique de Jean-Pierre Améris est adaptée du roman *Changer le sens des rivières* de Murielle Magellan.
Il y a des rencontres qui changent une vie. Défiant la barrière entre les milieux sociaux, les couleurs de peau ou le handicap, ces rapprochements sont une source d'inspiration pour bon nombre de scénaristes. *Marie-Line et son juge* fait partie de ces longs métrages centrés sur ces croisements de destinées qui peuvent transformer le cours d'une vie. En l'occurrence, cette jeune femme de 20 ans a bien besoin d'un coup de pouce, elle qui se retrouve condamnée pour s'en être prise à son ex-compagnon. Sans le sou et sans avenir, elle n'a pas les moyens de payer les dommages et intérêts que la justice lui a imposés. Et c'est contre toute attente le magistrat lui ayant infligé cette peine qui va l'aider à remonter la pente en lui proposant un travail de chauffeur… Entre lutte des classes et soutien mutuel, nos personnages vont tous les deux grandir grâce à une complicité improbable.
Dix ans après sa prestation inoubliable dans *La Famille Bélier*, Louane Emera revient au cinéma dans le rôle de cette serveuse solaire, énergique et déterminée à se sortir de la galère. Face à elle, Michel Blanc est irrésistible dans la peau du juge ronchon et taciturne.

Dimanche 4, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *François d'Assise – L'exigence de la foi*
Ce documentaire inédit retrace la vie de François d'Assise, né Giovanni di Pietro Bernardone dans un village italien au XIIe siècle. Fils d'un riche marchand, il est devenu l'une des figures majeures du catholicisme.
Samedi 3, Arte, 20 h 55

| *Après la colère*
Caroline Roux présente *Après la colère*, une série documentaire en forme d'enquête, consacrée à de grands faits d'actualité qui ont bouleversé la société française ces dernières années. Pour ce premier numéro, la journaliste reviendra sur le meurtre de Thomas Perotto lors d'un bal à Crépol, dans la Drôme.
Mardi 6, France 2, 21 h 10

| *Fifi et sa bande - C'était pas gagné*
Ce documentaire raconte comment Philippe Lacheau et sa célèbre troupe se sont imposés comme des figures incontournables de la comédie française. À travers des images d'archives et des témoignages, notamment celui d'Huguette, la mère de Philippe, le film remonte le temps et retrace trente ans de détermination, d'humour et d'amitié.
Mercredi 7, Canal+, 21 h 05

SAMEDI


The Voice Kids, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 The Voice Kids
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : CASTRES / TOULOUSE
Top 14. 5e journée
22.55 Canal rugby club le débrief, mag.
23.15 Clique X, mag.
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
Maroc, la vallée des roses
Présenté par Jérôme Pitorin
22.40 Échappées belles, mag.
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES -10
22.50 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
FRANÇOIS D'ASSISE – L'EXIGENCE DE LA FOI
22.25 Le monde des croyances, doc.

DIMANCHE


Brokenwood, France 3

TF1
21.10 FILM
FAST & FURIOUS X
Avec Vin Diesel
23.35 Equalizer 3, film
FRANCE 2
21.10 FILM
MARIE-LINE ET SON JUGE
Avec Louane Emera
22.55 Bâtiment 5, film
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD -10
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : MONTPELLIER / TOULON
Top 14. 5e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
AUX ORIGINES DES TERRORISMES -10
22.50 Aux origines des terrorismes, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI
Avec Alec Guinness
23.35 43e Festival mondial du cirque de demain, spectacle

LUNDI


Police Python 357, Arte

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / BELGIQUE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
-10 Épisode 4
Avec Fanny Cottençon
21.55 Les aventurières, série
FRANCE 3
21.10 FILM
MES HÉROS
Avec Josiane Balasko
22.40 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN -10
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 Running Man, film
FRANCE 5
21.05 DIVERTISSEMENT
DROIT OU PAS DROIT ?
Présenté par Anne-Élisabeth Lemoine
23.00 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
20.55 FILM
POLICE PYTHON 357 -10
Avec Yves Montand
23.00 Simone Signoret, doc.

MARDI


Hamnet, Canal+

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
22.15 Koh-Lanta, jeu
23.15 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
APRÈS LA COLÈRE
Présenté par Caroline Roux
22.45 Justice en France, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
HAMNET
Avec Paul Mescal
23.15 Super plan, mag.
23.40 « Hurlevent », film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
POULET MANIA
21.55 La cuisine du Sud-Ouest se confie, doc.
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 -10
Attention fragile !
Avec Angela Bassett
Adjugé, vendu !
22.50 9-1-1, série
ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
USA 1960-1980
La révolution conservatrice
22.45 USA 1960-1980, doc.

MERCREDI


Sœurs, France 2

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER -10
Avec Justin Hartley
22.55 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS -10
Avec Lola Dewaere
22.50 Tout pour Agnès, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
SECRETS D'HISTOIRE
Présenté par Stéphane Bern
23.05 Les héros du patrimoine, doc.
CANAL+
21.05 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
Les copains
De Arnaud Louvet
Les apprentis
22.35 Chers parents, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 JEU
LA FRANCE A UN INCROYABLE TALENT
22.50 La France a un incroyable talent, ça continue
ARTE
20.55 FILM
ZERO DARK THIRTY
Avec Joel Edgerton
23.30 Kathryn Bigelow – Hollywood sous adrénaline, doc.

JEUDI


Le code du tueur, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
INTRAÇABLES
Avec Sofia Essaïdi
23.00 New York police judiciaire, série
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
1277 jours dans l'enfer des geôles iraniennes
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES DANS LE JURA
Avec Sandrine Quétier
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
FIFI ET SA BANDE - C'ÉTAIT PAS GAGNÉ
22.40 L'enfant de la forêt au Costa Rica, doc.
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
L'APOCALYPSE À L'ÂGE DU BRONZE
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
ON N'EST PAS D'ACCORD !
Présenté par Julien Courbet
22.00 On n'est pas d'accord !
ARTE
20.55 SÉRIE
LE CODE DU TUEUR
Avec John Simm
22.30 Le code du tueur, série

VENDREDI


Stillwater, M6

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
QUI SERA LE PLUS NUL ?
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SIMON COLEMAN
Avec Jean-Michel Tinivelli
21.55 Simon Coleman, série
FRANCE 3
21.10 DOCUMENTAIRE
LE CLAN DELON, L'IMPOSSIBLE HÉRITAGE
22.45 Mireille Darc et ses tontons flingueurs, doc.
CANAL+
21.10 FILM
MARSUPILAMI
Avec Philippe Lacheau
22.45 Fifi et sa bande - C'était pas gagné, doc.
FRANCE 5
21.05 FILM
SHE SAID
23.15 Dictionnaire amoureux du journalisme, doc.
M6
21.10 FILM
STILLWATER -10
Avec Matt Damon
23.40 La chute du président, film
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
GERTA ET LE MONDE DÉCHIRÉ
Avec Barbora Vachova
22.25 Gerta et le monde déchiré, téléfilm

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Samedi d'en rire ★



Évincé de la présentation de *Samedi d'en rire*, Jean-Luc Lemoine est remplacé par son confrère Bernard Montiel pour la nouvelle saison, à venir le 3 octobre sur France 3. L'animateur sera entouré de Nathalie André, Nadège Beausson-Diagne et Thomas Croisière pour retracer les moments incontournables de la musique et de l'humour des années 1960 à 2000.
Samedi 3, France 3, 13 h 30

Fast & Furious X ★★

Rappelez-vous : dans le cinquième film de la saga, Dom Toretto et son équipe avaient vaincu Hernan Reyes, un ponte de la drogue en Amérique du Sud. Aujourd'hui, son fils Dante, qui a assisté à la chute de son père du haut d'un pont de Rio de Janeiro, vient assouvir sa vengeance et menace la propre famille de Dom, en particulier son petit garçon. Un affrontement de haut vol se prépare… **Dimanche 4, TF1, 21 h 10**

Mes héros ★★

Maxime, chef d'une compagnie d'ambulances, se rend en catastrophe au commissariat où sa mère a été placée en garde à vue après une dispute avec son père. Il décide donc de ramener sa maman au bercail et en profite pour décompresser dans cette grande maison de campagne, propice au questionnement. Cette parenthèse familiale et bucolique lui rappelle d'où il vient mais cette quiétude va quelque peu être bousculée par l'arrivée d'un migrant… **Lundi 5, France 3, 21 h 10**

Droit ou pas droit ? ★★



Chaque année depuis 2017 en France se tient la Nuit du droit, une manifestation gratuite qui propose divers événements visant à vulgariser le droit de manière pédagogique. C'est à cette occasion que France 5 propose le jeu *Droit ou pas droit ?*, présenté par Anne-Élisabeth Lemoine. Des jeunes avocats mettent leurs connaissances en compétition en répondant à des questions juridiques. **Lundi 5, France 5, 21 h 05**

Belgomania, toute la Belgique qu'on aime ! ★★

Ce documentaire divertissant et plein d'humour décrypte toutes les subtilités de la Belgique. Les témoignages de Lio, Axelle Red, Nawell Madani, Adamo, Plastic Bertrand et Philippe Geluck nous aident à mieux cerner ce territoire complexe mais si proche et si attachant. La Belgique tient à sa spécificité et se distingue de son voisin français. **Lundi 5, France 4, 21 h 00**

Zero Dark Thirty ★★

Après les attentats du 11 septembre 2001, l'ennemi public numéro 1 se nomme Oussama ben Laden. Jeune analyste à la CIA, Maya participe à une traque clandestine du terroriste. Jessica Chastain se montre particulièrement convaincante dans la peau de cette spécialiste du renseignement qui suit, *via* plusieurs intermédiaires, la piste du chef d'Al-Qaïda. Un rôle récompensé par le Golden Globe de la Meilleure actrice en 2013. **Mercredi 7, Arte, 21 h 00**

La France a un incroyable talent ★★



Éric Antoine, Marianne James, Hélène Ségara et Sugar Sammy reviennent dans *La France à un incroyable talent*. Cette 21e saison change les règles : à partir des quarts de finale, les artistes se produiront en direct et les téléspectateurs pourront sauver leur candidat préféré. Le vote du public comptera à 50 % avec celui du jury lors des demi-finales, puis à 100 % lors de la finale. **Mercredi 7, M6, 21 h 10**

Opération spéciale : Loury Lag dans la peau d'un légionnaire ★★

Loury Lag intègre la célèbre Légion étrangère. Durant six jours, il a rejoint le 3e régiment étranger d'infanterie. Il a été formé dans le Centre d'entraînement en forêt équatoriale (CEFE), au cœur de la jungle guyanaise. Au-delà du défi physique, ce sportif accompli a dû se soumettre aux règles strictes de l'institution ainsi qu'à la hiérarchie. **Jeudi 8, RMC Découverte, 21 h 10**

Stillwater ★★

Librement inspiré de l'affaire Amanda Knox, ce film raconte l'histoire de Bill, un foreur américain devant quitter Stillwater, une bourgade du fin fond de l'Oklahoma, pour se rendre à Marseille. La raison de son périple ? Soutenir sa fille incarcérée pour un meurtre qu'elle affirme ne pas avoir commis. Sur place, il se retrouve désorienté par une culture dont il n'a pas les codes. Matt Damon fait équipe avec Camille Cottin dans ce drame très prenant. **Vendredi 9, M6, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Hamnet


© 2025 Focus Features LLC.

Les Irlandais Paul Mescal et Jessie Buckley crèvent l'écran dans la peau de Shakespeare et de son épouse dans *Hamnet*, sacré Meilleur film dramatique aux Golden Globes. Direction l'Angleterre du XVIe siècle. Will, un précepteur sans le sou, rencontre la libre et fascinante Agnès. Profondément épris l'un de l'autre, ils se marient et fondent une famille. Alors que le dramaturge, encouragé par son épouse, part tenter sa chance à Londres, elle s'occupe de leurs trois enfants, jusqu'au jour où une terrible tragédie se produit…
La Chinoise Chloé Zhao, oscarisée en 2021 pour *Nomadland*, adapte le roman de Maggie O'Farrell, qui a imaginé comment la mort de son fils avait pu inspirer à l'auteur britannique *Hamlet*. Porté par un duo de comédiens talentueux et habités, ce drame propose une réflexion sur le deuil parental, les épreuves et les blessures d'un couple, ainsi que la force créative.

Mardi 6, Canal+, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *La Guerre d'Espagne : une Église, des mémoires* Pour les 90 ans de la guerre civile espagnole, ce documentaire nous invite à entrer dans l'histoire de ce conflit par le prisme de l'Église catholique. À l'époque, de nombreux religieux ont été tués. ***Lundi 5, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Objet de bureau	Classe privilégiée	Compagnie (abrév.)	Meurtrissure d'un fruit	Dans des noms de formats	Signalée	Type de normes	Dont le cœur est agité	N'avoir aucun sens
Napoléon en était un grand	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Doctrine hérétique →									
Modèle de douceur →					Promenade →				
					Convient				
Avant un ajout →			Consommé →		↓		Note	→	
			Clowns				Pus		
Mammifères marins →			↓				↓	Sorte de panier plat	
Que contracte l'émotion →						Prière →		↓	
						Gros plan			
Vaccin →				Monnaie →		↓			
				Filet					
Bœuf sauvage →				↓	Prénom →				
					Pratiques				
Difficile à comprendre →					↓			Cours d'eau	
Rend plus vif →							Participe →	↓	
							Bradype		
Chose sans importance →					Poisson marin →		↓		
Forme d'abandon →									

ANGE
BABIOLE
BOUCHERE
BRADEE
BRETAGNE
BROUSSE
CANDI
CAPITULE
CATI
CORRECTE
CRAINTIF
CREVETTE
CRINIERE
DELOGE
DEPENDRE
DRESSER
ECARTE
EGALER
ENTONNER
GRIMPANT
HEREDITE
IMPURE
INACTION
INFORMER
MOTIVEE
NATATION
PARIETALE
PEINDRE
POTERNE
REDOUTER
ROSIERE
ROUILLER
SANGLIER
SATIRE
TALENT
TERMINER
TUNER
TUTRICE
VITRIFIE

À découvrir : un mot de 8 lettres

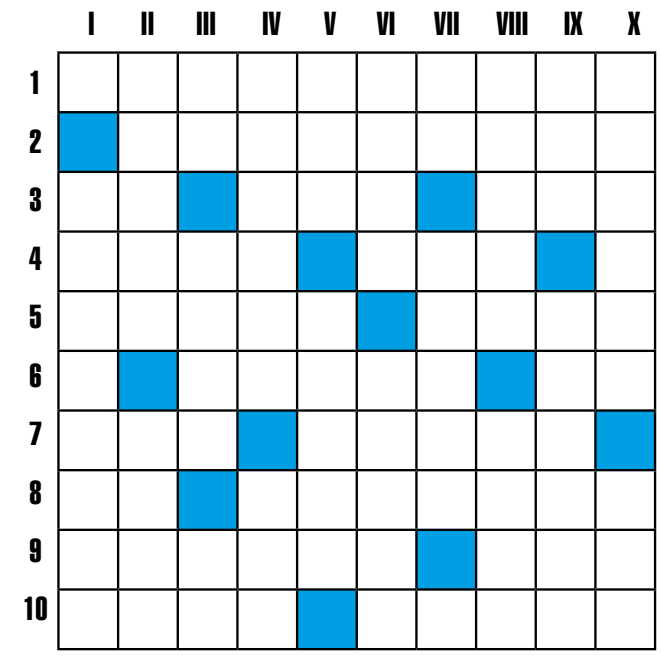
E	T	C	E	R	R	O	C	M	O	T	I	V	E	E
L	S	D	E	A	N	F	I	T	N	I	A	R	C	R
U	E	S	M	I	N	O	I	T	C	A	N	I	A	E
T	R	A	U	N	F	E	G	A	L	E	R	R	R	I
I	E	N	G	O	O	I	T	T	A	T	E	E	T	S
P	T	G	R	E	R	I	R	I	U	E	S	N	E	O
A	U	L	I	N	E	B	T	T	D	N	S	I	B	R
C	O	I	M	R	N	R	R	A	I	E	E	M	O	O
B	D	E	P	E	N	D	R	E	T	V	R	R	U	U
A	E	R	A	T	O	B	R	T	T	A	D	E	C	I
B	R	I	N	O	T	D	E	G	N	A	N	T	H	L
I	U	T	T	P	N	V	D	E	L	O	G	E	E	L
O	P	A	R	I	E	T	A	L	E	N	T	N	R	E
L	M	S	E	R	K	C	R	I	N	I	E	R	E	R
E	I	P	C	A	N	D	I	N	F	O	R	M	E	R

SOLUTIONS

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :
DANEMARK

JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



SU DO KU

7	9			8		4	6	3
6			7			8	1	
3		2			1	7		
8		3	6		4		5	
5		9	8	1	7			4
1	6	4	2					8
9		6		4	8	1		7
	1							
				7	6			9

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Le fait de jouer comme des enfants. **2.** Il n'ont de la bravoure que l'affectation. **3.** Fleuve de Russie. Héros de fables. Personnel. **4.** Production de la peau. Tonique. **5.** Prénom féminin. Marque l'opposition. **6.** Il domine la foule. Régal d'un berger. **7.** Préfixe. S'inscrivent en faux. **8.** Négation. Se dit d'un vent méditerranéen. **9.** Recouverte d'un métal inaltérable à l'air. Troublé. **10.** Ils sont cinq. Petit volcan émettant de la boue.

VERTICALEMENT

I. Ouvrages de verre d'un blanc laiteux. **II.** Tribune à l'entrée du chœur d'une église. Lieu. **III.** Possessif. Personnage de Shakespeare. Période. **IV.** Pays de Galilée. Ville d'Allemagne. **V.** Admirateur passionné. C'est un trésor. **VI.** Passe. Dont l'existence est contestée. **VII.** Saint, un évêque de Coutances. Presses. **VIII.** Hérétique. Maréchal de France. **IX.** Peut fendre un cœur de pierre. Objets de tabous. **X.** Œuvre maîtresse de Montaigne. Sans effets.

SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT
1. Battifolage.- **2.** Matamores. **3.** Ob. Ane. Ils.- **4.** Poil. Thé. **5.** Anaïs. Anti.- **6.** Géant. Os. **7.** Iso. Nient.- **8.** Ni. Etésien. **9.** Etamée. Emu.- **10.** Sens. Salse.

VERTICALEMENT
I. Opalines.- **II.** Ambon. Site. **III.** Ta. Iago. An.- **IV.** Italie. Ems. **V.** Fan. Santé.- **VI.** Omet. Nées. **VII.** Lô. Hâtes.- **VIII.** Aren. Niel. **IX.** Gel. Totems.- **X.** Essais. Nue.

Léon XIV De Paris à Lourdes et Metz, Léon XIV a prononcé des paroles fortes et multiplié les gestes doux qui ont touché le pays. Il a rassemblé les foules, parlé de foi, de fragilité et d'unité, mais aussi écouté les blessures de l'Église.

Un pape américain ravive l'espérance de la France

800.000 personnes en silence. À cet instant, sur les Champs-Élysées métamorphosés en nef à ciel ouvert, le silence domine. Et la France goûte cette quiétude. Celle d'une union de prière qui plane, apaisante, au-dessus des passions tristes de la campagne présidentielle. Une Concorde désarmée et désarmante, point d'orgue d'un voyage où, pendant quatre jours, il fut possible de parler de joie, de réclamer la paix et de se laisser attendrir devant des bébés bénis sans que personne n'y entende de la mièvrerie.

Le rappel des racines chrétiennes de la France

De fait à l'Élysée, Léon le discret s'est fait direct. Ses avertissements formulés en français devant le président de la République et 500 décideurs ont résonné bien au-delà du palais présidentiel : rappel des racines chrétiennes de la France, préoccupation devant *« une offre de mort programmée »*, plaidoyer pour l'enseignement catholique critiqué, mots forts aussi pour *« une juste laïcité »* qui ne doit pas considérer le chrétien engagé comme *« un prosélyte »*.

Le pape américain, bien au fait qu'il s'adresse à une nation sécularisée dans un État laïque, a interpellé la France non pas sur sa fidélité à son baptême mais en la prenant aux mots : *« Liberté, égalité, fraternité ». « Des exigences éthiques universelles »*, salue Léon XIV, qui pourraient un jour devenir simple slogan si les gouvernants cédaient à l'illusion d'une science toute-puissante, fermée aux lumières de la conscience.

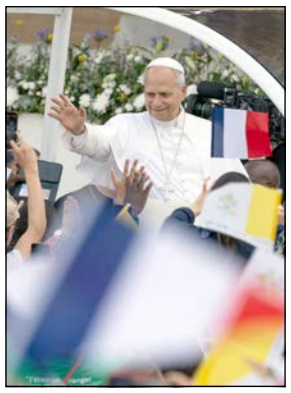
Après un discours à l'Unesco, Léon s'offre un bain d'âmes en papamobile. Aux côtés des fidèles, beaucoup de femmes et d'hommes éloignés de la pratique se sont déplacés. Comme un démenti sensible (et peut-être éphémère) à un tableau sociologique morose. À mesure que le catholicisme reculait en France, on observait la dérive de deux continents : les très fervents d'un côté, les indifférents de l'autre. Mais sur le passage de la papamobile, les visages racontent une autre histoire : celle des occasionnels, des chercheurs de sens, attachés à l'histoire d'une France chrétienne.

Au passage des voitures de la sécurité, la foule soudain frémit. La voiture blanche, le sourire de Léon. Christiane et son amie, la soixantaine, se remémorent l'instant dans un café du boulevard Montparnasse. Christiane est surprise d'avoir été si émue. En voyant le pape, cette ancienne assistante sociale, non pratiquante, a eu l'impression de replonger dans l'univers chaleureux de son enfance, de son éducation chez les religieuses, de la messe du dimanche en famille. *« La religion, c'était un joli prétexte d'unité familiale »*, dit-elle, l'air rêveur.

L'unité, justement. À Notre-Dame, Léon XIV n'y est pas allé par quatre chemins. Sur le parvis éclatant sous le soleil de cet été indien, un étonnant tableau de famille du catholicisme français se dessine. Ils sont 8.000 consacrés venus de toute la France écouter Léon. Enfants modèles ou rebelles du concile Vatican II, ils tournent ensemble leur regard vers l'homme en blanc. *« Faites donc passer la communion avec le successeur de Pierre et avec l'Église avant vos sensibilités personnelles, afin de cultiver l'unité du peuple de Dieu »*, leur lance Léon depuis l'ambon.

L'appel résonne particulièrement chez Dominique Paillard, laïque consacrée de la communauté apostolique Saint-François-Xavier. Engagée dans l'éducation des jeunes, à 72 ans, elle espérait une telle parole de communion, dans une Église qui se polarise. *« Léon ne demande pas l'unité à n'importe quel prix*, assure-t-elle. *Il a été très net, depuis le début de son pontificat, notamment vis-à-vis de la Fraternité Saint-Pie-X* (une fraternité intégriste qui a ordonné des évêques sans l'accord de Rome à l'été 2026, NDLR). *Il y a des choses non négociables. »*

Il est déjà l'heure de rallier Saint-Denis et son mythique Stade de France, à la rencontre des 80.000 jeunes de 17 à 35 ans venus découvrir leur nouveau pape. Presque par surprise, Léon XIV débarque en papamobile, s'offrant un tour de stade sous une clameur



Le 26 septembre 2026 à Paris. *MAXPPP - Stéphane Geufroi*

assourdissante et une musique de péplum. Dans la fosse, la génération Léon se déplace en vagues vers son pape. Sur la même rangée, le député européen François-Xavier Bellamy (LR) chante à l'unisson des jeunes, Bally Bagayoko, maire (LFI) de Saint-Denis, s'enflamme à chaque mention de la ville et filme frénétiquement, tandis que le cardinal François Bustillo, évêque d'Ajaccio, profite du spectacle. Une France plurielle qui, le temps d'un soir, communie à la même joie. Enfin !

Les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux

L'objectif de cette veillée est limpide : réveiller l'histoire sainte de la France, la remettre en marche. *« Vous êtes les saints de France »*, lance Léon XIV aux 80.000 jeunes. *« C'est très osé de sa part, mais quelle confiance le pape nous fait à travers ces paroles ! »*, réagit Clément, membre de la Jeunesse dominicaine. Des mots qui résonnent en lui comme un appel à ouvrir plus large les portes de l'Église, tandis que, plus tôt à Notre-Dame, Léon XIV avait mis en garde contre la tentation contre-culturelle : *« La communauté chrétienne ne constitue pas un refuge dans lequel on se replierait pour se protéger de son époque. »*

De toute façon, au Stade de France, *« l'époque »* est partout. C'est Kadira, 20 ans, convertie de l'islam il y a cinq ans, réprouvée par sa famille pour son choix. Elle est venue chercher chez le pape *« la force et de l'espérance »*, alors que la dégradation de ses liens familiaux la mine. C'est aussi Sabrina, 44 ans, d'origine portugaise, qui accompagne son fils Lucas, 19 ans, handicapé depuis la naissance à cause d'un syndrome d'hydrocéphalie. *« C'est une telle fierté d'avoir pu emmener Lucas qui, malgré son handicap, est capable d'être ici avec tous les autres jeunes de son âge. »* Avec 80.000 jeunes devant lui, l'occasion était trop belle pour ne pas lancer un appel aux vocations sacerdotales. *« L'Église en France a tant besoin de vous »*, leur lance Léon XIV, alors que seulement 90 prêtres ont été ordonnés l'an dernier.

Le lendemain à la Concorde, les catholiques n'en reviennent pas d'être si nombreux, bien plus que pour Benoît XVI en 2008, qui rassembla 300.000 personnes. *« La vache, ça fait longtemps qu'on n'avait pas vu ça ! Mais ils se cachent où, ces gens-là, le reste de l'année, ils vont où à l'Église ? »*, rigole Gwenaëlle. Les chiffres et la ferveur rappellent la force de mobilisation d'une Église certes minoritaire mais qui, alors que disparaît l'évidence chrétienne, n'hésite plus à se rendre visible. Et surtout aime se rassembler. Là, le pape veut prolonger l'histoire et enjoint aux Français de devenir *« missionnaires »*. Avec des accents quasi évangéliques, Léon XIV *« prie pour que l'eau vive de l'Esprit Saint se répande sur toute la France »*.

Un implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie

Le voyage n'est pas terminé et certaines images sont déjà mythiques : celles des drones montrant des pèlerins à perte de vue sur des kilomètres d'avenues parisiennes. Mais un cliché, qui fait rapidement le tour de France, saisit la profondeur du message chrétien. On tend à Léon XIV, pour une bénédiction, une petite fille polyhandicapée en robe bleue. Une main posée sur ses cheveux, il la regarde intensément tandis qu'elle renverse la tête, le regard tourné vers l'infini, la bouche entrouverte. Une *pietà* moderne qui dit plus fort que les mots ce que le pape est venu rappeler : la fragilité humaine ne peut jamais être supprimée car elle est l'un des lieux privilégiés où Dieu vient à la rencontre des hommes. *« Ce n'est pas seulement notre famille qui reçoit cette bénédiction, c'est toute une humanité mise de côté depuis tant d'années »*, commentera, bouleversée, la mère de la fillette, Clotilde Noël, fondatrice de l'association Tombée du Nid, auprès de BFMTV.

Une image qui préfigure, après la démonstration de foi parisienne, son implacable plaidoyer pour la fragilité et la vie à Lourdes. Il est 20 heures ce samedi 26 septembre. Le pape, pèlerin parmi les pèlerins, rejoint la grotte à pied. Sous l'effigie de la Vierge, il s'agenouille, puis pose sa main contre la pierre. Il gagne l'endroit où l'eau miraculeuse coule et s'y attarde. Et c'est avec des mots très clairs qu'il dira le lendemain son opposition totale à des législations *« légales »*, mais *« pas forcément morales »*, permettant une *« aide à mourir »*, alors que la France a récemment voté la possibilité, sous certaines circonstances, d'avoir recours à une euthanasie ou une assistance au suicide.

Une parole qui agit comme un baume pour tant de malades et de soignants engagés dans les soins palliatifs, présents sur la prairie du sanctuaire qui a accueilli 150.000 pèlerins. Parmi ceux qui avaient besoin de ces mots, l'homme qui a prêché pendant des mois dans le désert, jusqu'à l'épuisement, la parole de l'Église auprès des médias et des politiques : Mgr Matthieu Rougé. En direct sur RCF, dimanche 27 septembre, la voix d'habitude si maîtrisée de l'évêque de Nanterre, héraut de l'épiscopat sur ces sujets éthiques, se brise : *« J'ai été très impliqué dans ce débat… Parfois en me demandant si je ne l'étais pas trop… C'est un encouragement formidable. »*

À l'écoute des victimes de Bétharram

À Lourdes Léon XIV n'est pas seulement celui que l'on vient écouter. Il lui faut entendre ceux que l'Église a blessés, parfois détruits. La rencontre avec des personnes victimes de violences sexuelles au sein de l'Église a lieu, dimanche 27 septembre. Une entrevue à huis clos où Léon XIV a notamment écouté des victimes de Bétharram, du père Preynat et de l'abbé Pierre. *« Dialoguer ne signifie pas cautionner. Être reçu ne signifie pas renoncer à notre exigence »*, avaient prévenu en amont les personnes victimes.

À la sortie d'un rendez-vous de deux heures, elles témoignent avoir reçu des paroles qu'elles n'attendaient plus du Vatican. Selon ces sept personnes violentées dans l'enfance, Léon XIV a reconnu devant elles le caractère *« systémique »* des violences sexuelles dans l'Église. Plusieurs disent n'avoir que rarement trouvé une écoute aussi profonde. Ils décrivent un Léon XIV déterminé, mais *« pas dupe »* de l'ampleur du chemin à parcourir.

Enfin, Léon XIV a rencontré à Metz une autre réalité. Alors qu'il ne s'était pas rendu à la messe de la Concorde, le président de la République était présent à la célébration dans la cathédrale de Metz, lundi 28 septembre. Quelques heures plus tôt, un Emmanuel Macron très en verve avait lancé cette antienne en forme de conclusion : *« On dira désormais « heureux comme Léon en France ! » »* Satisfait aussi que Léon ait abordé un sujet qui lui est cher : l'Union européenne et la paix sur le continent. Attaché aux racines chrétiennes de l'Europe comme à sa longue tradition hospitalière, il a souligné combien le Vieux Continent, malgré ses fractures, peut être *« un modèle de coexistence pacifique »* entre les nations. Il n'a pas livré de recettes mais une méthode, en forme de photo de famille : lui, en soutane blanche, souriant, au milieu des responsables des cultes du pays, sur le parvis des Droits-de-l'homme devant le Centre des congrès Robert-Schuman de Metz. Pour que la France, minée par ses doutes, sa dénatalité et ses querelles identitaires, *« ait la vie »*.

Héloïse de NEUVILLE avec Malo TRESCA, Marguerite de LASA, Céline HOYEAU, Mikael CORRE et Gonzague de PONTAC

PARIS CPCE
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français
HEBDOMADAIRE RÉGIONAL